



CONSEIL MUNICIPAL PUBLIC

**Procès-verbal de la séance du
2 MARS 2009 A 15 H 00**

***La Séance est ouverte sous la présidence de
Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux***

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC ´H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Sarah BROMBERG, Mme Martine DIEZ,

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 2 FEVRIER 2009**

M. LE MAIRE. -

La séance est ouverte.

Je vous soumetts d'abord le procès-verbal de la séance du 2 février 2009. Avez-vous des modifications ou des compléments à apporter ?

Il n'y en a pas. Ce procès-verbal est donc adopté.

Je voudrais commencer notre séance par une communication dans laquelle je souhaite vous présenter le nouveau projet urbain de Bordeaux.

Auparavant un petit coup de chapeau malgré tout à nos services qui hier, à l'occasion du Carnaval qui a attiré dans Bordeaux plusieurs dizaines de milliers de personnes, se sont montrés comme toujours à la hauteur de nos attentes et de leurs responsabilités. Je salue en particulier le travail qu'a fait la police municipale, qu'ont fait les services de la propreté et le service du plaçage, puisqu'il y avait également la Foire aux Plaisirs.

COMMUNICATION DE M. LE MAIRE

Communication de M. le Maire. Projet Urbain.

(Communication étayée par la présentation murale de croquis, plans et photographies)

M. LE MAIRE. -

J'en viens donc au document projet urbain que j'ai intitulé « Vers 2030 Grand Bordeaux, une métropole durable ».

Ce document arrive tout à fait à point nommé au moment, j'y reviendrai, où le gouvernement va se prononcer sur les propositions de la Commission Balladur d'aménagement de la décentralisation, au moment aussi, - nous aurons un dossier à examiner sur ce point - où la Communauté Urbaine de Bordeaux nous propose un contrat de co-développement reposant sur un constat partagé et un projet de mandature.

Pourquoi un nouveau projet aujourd'hui ?

Tout d'abord parce que le premier projet urbain de Bordeaux que j'avais eu l'honneur de vous présenter en 1996 est, 13 ans après, à peu près intégralement réalisé.

Je ne m'attarderai pas sur ce bilan qui est bien connu de toutes les Bordelaises et de tous les Bordelais. Le tramway roule sur les 45 kms des trois lignes en étoile qui se rejoignent au cœur de Bordeaux. Je voudrais simplement rappeler que le tramway a été réalisé dans les temps et dans les enveloppes initialement prévues, à l'exception de la ligne en direction des Bassins à Flots qui enregistre, comme nous l'avions d'ailleurs anticipé à l'époque, deux ans de retard par rapport aux prévisions de la CUB en 2007.

Deuxième élément de ce projet urbain qui est aujourd'hui réalisé, l'aménagement des quais de la rive gauche puisque dans quelques semaines nous inaugurerons le Parc Saint Michel qui a été aménagé sur des crédits de la Ville, qui va offrir au quartier Saint-Michel, mais plus largement à la ville, peut-être même à l'agglomération, un nouveau poumon vert et sportif.

Les espaces publics ont également été aménagés. J'ai été frappé par le jugement qu'a porté l'expert de l'ICOMOS auprès de l'UNESCO il y a quelques jours en venant à Bordeaux en nous disant qu'en termes d'aménagement des espaces publics il y avait aujourd'hui deux villes de référence en Europe, Barcelone et Bordeaux.

La rive droite a aussi accompli une grande partie de sa métamorphose avec l'achèvement de la ZAC Bastide 1 et autour de cette ZAC de nombreuses opérations comme le Mégarama, le Jardin Botanique ou l'embellissement de l'avenue Thiers.

La rénovation du centre historique, elle, n'est pas achevée, mais il faut dire que cette opération n'a été lancée qu'en 2001. Elle se poursuit à un bon rythme. On est à peu près aujourd'hui aux deux tiers du chemin.

Tous ces projets nous ont permis de construire des logements et de respecter la clause de mixité sociale que nous nous sommes fixée avec 20% de logements sociaux de qualité.

Dans le même temps le patrimoine a été embelli. Ceci nous a valu le classement UNESCO que vous connaissez.

La ville est redevenue attractive et son redressement démographique s'est confirmé au fil des années. Sur la période 1999 / 2006 couverte par les deux derniers recensements, c'est un peu plus de 17.000 habitants que nous avons gagnés, ce qui est je crois une très belle performance.

La Ville fait preuve aussi de vitalité économique. Même dans la crise, aujourd'hui les derniers chiffres que nous a communiqués le Pôle Emploi montrent que la Ville de Bordeaux résiste mieux à la montée du chômage que l'agglomération ou le département.

Le tourisme contribue pour beaucoup à ce dynamisme économique avec une véritable explosion de la fréquentation au cours des deux années passées. Les fêtes – j'ai parlé tout à l'heure du Festival – contribuent à cette attractivité touristique, de même que la richesse culturelle de la ville.

Je crois qu'aujourd'hui il faut tourner la page du procès qui nous a été souvent fait de manquer d'ambition culturelle et de présence culturelle. Je vous renvoie à l'étude très approfondie qu'a faite un magazine spécialisé dans les questions culturelles, qui s'appelle Arts Magazine. Dans son numéro de mars 2009 ce numéro dresse le palmarès des villes françaises de plus de 100.000 habitants en termes de rayonnement culturel. Sur ces 25 villes Bordeaux arrive quatrième après Lyon qui est un peu hors concours compte tenu de sa taille, Strasbourg et Toulouse, mais avant Nantes et Marseille.

Voilà donc très rapidement balayé le chemin parcouru. C'est la première raison de passer aujourd'hui à une nouvelle étape. Il y en a d'autres.

Il est en particulier utile, voire nécessaire, en début de mandature, puisque nous sommes aujourd'hui à un an presque jour pour jour de la dernière élection municipale, de mettre en cohérence et en perspective pour les Bordelaises et les Bordelais les engagements qui ont été pris pendant la campagne.

Troisième raison, face à la crise il est, je crois, vital, que les collectivités territoriales émettent un message de confiance en l'avenir et manifestent bien leur détermination à continuer à investir. Notre réponse à la crise, aussi bien celle de l'Etat que des Régions, des Départements, ou des Intercommunalités comme des Villes, c'est d'investir pour préparer l'avenir. Ce projet urbain en est, je crois, la marque très claire.

Enfin quatrième raison, on nous annonce, je l'ai dit en commençant, une grande réforme des collectivités territoriales. Dans cette réforme on voit apparaître l'idée de conforter une dizaine de grandes agglomérations françaises qui auraient vocation à jouer dans la cour des grandes métropoles européennes ; eh bien nous sommes exactement dans la cible avec ce projet urbain.

Après avoir expliqué brièvement pourquoi le moment était venu, je voudrais maintenant m'attarder un peu plus longuement sur le contenu même de ce nouveau projet.

C'est d'abord l'aménagement d'un certain nombre de territoires à construire sur la Ville de Bordeaux elle-même, intra muros, puisque nous avons la chance de disposer de plusieurs centaines d'hectares de friches urbanisables. C'est donc cela qui fait toute la trame du projet urbain le long de ce que la CUB et nous-mêmes appelons « Le nouvel arc de développement durable de Bordeaux » que l'on voit ici esquissé sur cette carte.

Tout au long de cet arc de développement durable notre ambition est d'aménager autant d'éco-quartiers au sens le plus élémentaire du terme.

Ceci m'amène à quelques remarques sur ce que peut signifier la notion d'éco-quartier.

Nous y avons beaucoup travaillé. Nous sommes allés voir à l'étranger ce que recouvrait ce vocable. Nous avons regardé aussi ce qui se passe ailleurs en France, et je serais tenté de dire que pour qualifier d'éco-quartier une zone d'aménagement il faut que quatre conditions au moins soient remplies.

La première de ces conditions c'est la desserte par un système de transport collectif en site propre. L'objectif, là, est très clair : éviter qu'entre ces nouveaux quartiers et la ville existante et à l'intérieur même de ces nouveaux quartiers on utilise trop la voiture individuelle. Il faut favoriser le transfert modal sur des modes de transports collectifs, qu'il s'agisse de tramway ou de bus à haute valeur de service.

Donc la première caractéristique de tous nos nouveaux éco-quartiers ce sera d'être desservis par cette nouvelle liaison circulaire qui va venir compléter le réseau en étoile construit entre 1999 et 2008 / 2009 par une liaison périphérique allant de Ravezies où la jonction se fera avec le tramway du Médoc, jusqu'à l'Opération d'Intérêt National Saint Jean / Belcier.

Cette nouvelle desserte franchira la Garonne sur le pont Bacalan-Bastide, irriguera l'ensemble de la plaine rive droite avant de rejoindre la Garonne par le pont Jean-Jacques Bosc pour franchir le fleuve en direction de la gare.

Donc importance de ce que sera la quatrième phase du tramway de Bordeaux sur laquelle nous travaillons en étroite liaison avec la Communauté Urbaine, mais aussi la Région, puisque l'articulation avec les transports régionaux et les transports départementaux sera évidemment nécessaire.

Deuxième caractéristique de tout éco-quartier : les mixités. Je dis volontairement les mixités.

D'abord la mixité sociale en termes de logements. Il faut des logements pour tous. Le temps des ghettos constitués de barres HLM est révolu. Je salue au passage, d'ailleurs, la belle réussite du grand projet de ville sur les Hauts de Garonne qui a permis de démolir ce qui devait l'être et de reconstruire des logements de qualité.

Sur tous ces nouveaux quartiers, il est très important que nous puissions accueillir du logement très social, du logement social, du logement à loyer modéré, du logement libre et du logement en accession à la propriété avec les équipements collectifs qui conviennent. Ce sera la règle que nous nous fixerons dans chacun de ces nouveaux quartiers.

Quand je dis « mixités au pluriel », je vise aussi la mixité fonctionnelle. Le temps là encore d'aménager d'un côté des zones d'habitat, cités dortoirs, puis sensiblement plus loin des zones d'activités, des zones d'emploi, ce temps est révolu. Il nous faut maintenant sur les mêmes territoires permettre aux habitants d'habiter, mais aussi de travailler et de disposer des commerces de proximité nécessaires. Ce sera la troisième caractéristique de chacun de ces nouveaux quartiers.

Troisième caractéristique bien sûr dans un éco-quartier, la haute qualité environnementale, la haute qualité d'usage des bâtiments qui seront construits, sur lesquels nous avons beaucoup de progrès à faire car ce qui a été construit entre 1995 et aujourd'hui ne répond pas, il faut avoir la lucidité de le dire, à ces exigences de haute qualité environnementale.

Ça veut dire d'abord une efficacité énergétique en grand progrès, allant même au-delà des normes officielles d'ores et déjà fixées. Ce sera le cas, je le dirai tout à l'heure, tout particulièrement dans le premier de ces éco-quartiers qu'est la Berge du Lac.

C'est aussi le développement des énergies nouvelles, principalement de l'énergie solaire et photovoltaïque.

C'est un souci marqué de bonne gestion des eaux avec récupération de tout ce qui peut être récupéré.

C'est le souci aussi de l'utilisation des bons matériaux. Je pense dans notre région, après le drame qu'a vécu la sylviculture landaise et girondine, à l'utilisation de plus en plus importante du bois.

Enfin c'est toute la conception architecturale même des bâtiments, leur exposition, leur ventilation, leur isolation qui définissent cette haute qualité d'usage ou cette haute qualité environnementale.

Je le dis sans que ce soit une critique à l'égard de personne, mais on ne construirait vraisemblablement pas aujourd'hui le Palais des Congrès comme il a été construit il y a 10 ans sans tenir compte des préoccupations d'orientation – faire une immense verrière plein Nord, ça mérite quand même réflexion – et également de son isolation.

Quatrième caractéristique enfin de tout éco-quartier, l'osmose avec le milieu naturel. Ces nouveaux quartiers doivent être accueillants à des espaces naturels, à des espaces verts, à de la végétation.

C'est le cas évidemment sur la berge du lac, au bord du lac lui-même qui est un espace artificiel devenu naturel.

Mais le quartier sera également pénétré par des canaux et par des jardins.

Ce sera le cas aux Bassins à Flots et sur la rive droite à la Bastide, avec en particulier le long de la rive droite le Parc aux Angéliques sur une cinquantaine d'hectares.

Ce sera le cas sur le secteur Deschamps pour lequel nous sommes en train d'examiner les propositions de Christian de Portzamparc, ou dans l'ensemble de ces quartiers.

Une fois ainsi rappelées les caractéristiques de ce que nous voulons faire en parlant d'éco-quartier, je voudrais maintenant égrener rapidement chacune de ces opérations qui sont à des degrés de maturité plus ou moins avancés.

La plus avancée est celle qui se situe tout à fait au Nord de cette carte, c'est évidemment l'opération de la Berge du Lac, opération très ambitieuse puisqu'elle porte sur 2100 logements et 35.000 m² de locaux d'activité, dont des commerces et aussi des bureaux.

Cette opération comportera des équipements de proximité importants : deux groupes scolaires - vous avez approuvé lors de la dernière séance le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre de l'un de ces deux groupes scolaires qui sera d'ailleurs tout à fait de haute qualité environnementale - une crèche, une salle de sport, une maison de quartier et un centre culturel, plus un parc, et je l'ai dit, des commerces et des bureaux, le tout traversé par le tramway, puisque dans le cadre de la phase 3 qui fait l'objet à l'heure actuelle du dossier présenté par la Communauté Urbaine au MEEDA dans le cadre de l'appel à projet de ce ministère, cette phase 3 prévoit le prolongement de la ligne qui s'arrête aujourd'hui

aux Aubiers jusqu'au Palais des Congrès et jusqu'au Parc des Expositions, à travers ce quartier de la Berge du Lac.

Cette opération, je l'ai dit, est dans un degré de maturité assez fort puisque la semaine dernière nous avons tenu ici une réunion de travail avec l'aménageur, le groupe Bouygues Immobilier, qui nous a confirmé son calendrier. Les premiers permis de construire sont déposés. Les premiers chantiers devraient apparaître en 2010, et les premières livraisons de logements en 2011 / 2012.

A proximité de ce quartier de la Berge du Lac je voudrais avoir une mention pour le secteur Aubiers / Cracovie où RFF va libérer environ 6 hectares à la suite du réaménagement de son réseau ferroviaire. Nous avons lancé une étude pour favoriser la continuité urbaine entre la Berge du Lac au Nord et le quartier des Aubiers ainsi que la place Ravezies.

Deuxième grande opération, toujours sur la rive gauche, les Bassins à Flots.

Il est important de donner un nouveau départ à cette opération dont on parle maintenant depuis 10 ans, qui est une des plus belles vraisemblablement que nous puissions mener à terme dans les 10 ans qui viennent.

Je vous rappelle comment nous avons abordé la question. Nous avons demandé il y a quelques années à un grand architecte urbaniste, M. Grümbach, de nous dessiner un plan guide d'aménagement de cette zone. Ce plan guide avait débouché sur un projet de grande ZAC qui couvrait l'ensemble du territoire, que j'avais engagé lorsque je présidais la Communauté Urbaine.

Finalement ce projet n'a pas prospéré. La Communauté Urbaine a estimé que son bilan financier était trop lourd, donc on a changé notre fusil d'épaule pour partir sur une petite ZAC assortie de plans d'aménagement d'ensemble permettant de libérer assez vite des opérations privées sur des parcelles qui peuvent être mutables sur lesquelles on peut commencer à travailler. A une condition, c'est que nous réactualisons le schéma d'ensemble d'aménagement de ces Bassins à Flots puisque le plan Grümbach, maintenant, n'est plus adapté à la nouvelle donne et à la nouvelle méthode adoptées par la Communauté Urbaine.

C'est ce qui vient d'être lancé par une consultation qui nous permettra de désigner un nouvel urbaniste d'opération, avec un certain nombre de principes là aussi :

- le tram, bien entendu, qui a vocation à desservir cette zone,
- le respect du patrimoine industriel qui est une des richesses de ce secteur,
- un habitat de haute qualité environnementale tirant partie en particulier de la présence de l'eau,
- la présence d'activités économiques aussi, y compris industrielles liées au nautisme, mais uniquement au nautisme,
- des lieux de fabrique culturelle avec la Base Sous-Marine ou le Centre Culturel du Vin qui pourrait s'installer sur ce périmètre.

Il va de soi que cette opération est étroitement conditionnée à la réalisation du Pont Bacalan-Bastide qui assurera la continuité des boulevards avec la rive droite. Nous avons

enregistré sur ce point une bonne nouvelle au cours des semaines passées avec la décision du tribunal administratif qui a rejeté le recours associatif.

Nous avons travaillé d'arrache-pied avec l'UNESCO pour répondre à toutes les questions de l'organisation. J'espère que nous l'avons convaincue. Nous aurons le résultat des courses en juin à Séville. D'ici-là, un groupe de travail associant la CUB, la Ville et les architectes de l'opération est en œuvre pour voir comment améliorer encore le projet, notamment affiner un peu les piles qui permettront la levée de la travée de 200 m permettant le passage des grands bateaux.

Grâce à ce pont urbain accueillant, je vous le rappelle, des piétons, des cyclistes et surtout un tramway, un système de transport en site propre, nous passons ainsi sur la rive droite.

Sur cette rive droite, là encore, plusieurs sites à aménager, reliés les uns aux autres par la ligne circulaire de TCSP que j'évoquais tout à l'heure, débouchant du Pont Bacalan-Bastide, et rejoignant d'une part Cenon Pont Rouge vers le Nord, mais aussi traversant la plaine rive droite et rejoignant Floirac et le Pont Bacalan-Bastide.

A ce sujet nous avons d'ailleurs décidé de resserrer nos liens avec les Villes de Lormont, Cenon, Floirac et Bassens qui sont regroupées dans un groupement d'intérêt public du grand projet de ville des Coteaux de Garonne, pour travailler sur l'aménagement de ce territoire sur lequel nous sommes voisins.

Quels sont les principaux sites qui devront être travaillés sur cette rive droite ?

D'abord le débouché du pont Bacalan-Bastide où là nous avons tout à faire encore en termes d'aménagement. SOFERTI va libérer plusieurs hectares de terrain. Il s'agit aussi de préciser le passage du TCSP que j'évoquais à l'instant.

Le potentiel est important. C'est vraisemblablement 4.000 logements qui peuvent être aménagés dans ce cercle que vous voyez au débouché du pont Bacalan-Bastide et plusieurs dizaines de milliers de mètres carrés d'activité.

Quand on remonte vers l'amont on retrouve la ZAC Bastide-Niel, qui, elle, est à un degré de maturité peut-être pas aussi avancé que la Berge du Lac, mais beaucoup plus avancé que le débouché du pont Bacalan-Bastide, puisque la CUB a renouvelé son engagement de créer la ZAC Bastide-Niel avant la fin de cette année. C'est là aussi 2.400 logements et une centaine de milliers de mètres carrés d'activité.

Un atelier de travail très fructueux a été organisé sur l'avenir de ce secteur il y a quelques semaines qui nous a amenés à changer un peu de perspective et à nous montrer beaucoup plus respectueux de la trame bâtie de cet espace qui couvre à peu près une trentaine d'hectares, de façon, sinon à conserver tous les bâtiments dont certains sont dans un état de délabrement irréversible, mais en tout cas à conserver la trame construite pour rappeler l'histoire et la spécificité de ce quartier.

Ce quartier sera donc desservi, nous l'espérons, dans le cadre de la réflexion que j'ai évoquée tout à l'heure sur la ligne circulaire, par un TCSP. On y conservera le plus possible les magasins généraux.

La première opération qui déclenchera le mouvement sera l'installation du projet Darwin sur les locaux de la Caserne Niel qu'on voit ici. L'accord a été conclu la semaine dernière entre les promoteurs de ce projet, la CUB et la Ville, sur les conditions de rachat et d'aménagement de ce secteur par ce groupe d'investisseurs qui sont de jeunes

entreprises d'économie créative qui présentent un projet extrêmement séduisant qui pourrait d'ailleurs s'adosser à un projet culturel à proximité de leur installation.

Cette ZAC Bastide-Niel aurait aussi vocation dans notre esprit, nous espérons en convaincre tous les acteurs, à développer un pôle universitaire proche du Pôle Universitaire de Gestion et du Centre de Formation de la Fonction Publique territoriale.

Apparemment Bordeaux Ecole de Management a renoncé à s'y installer, ce qui, à mon avis, est une grave erreur car je ne crois pas que Bordeaux Ecole Management pourra se développer sur le site où elle se trouve aujourd'hui. On voit que cette école perd des positions aujourd'hui dans la hiérarchie des Ecoles de Management. Elle aurait besoin d'un nouvel élan. On pourrait le donner par son installation sur la rive droite.

De même que Sciences Po est très intéressée par une implantation sur ce site où d'autres établissements d'enseignement supérieur pourraient également voir le jour.

Quand on continue le cheminement vers l'amont on trouve le secteur de la Benauges qui, lui, est sensiblement différent de tous ceux que je viens d'évoquer, puisque là il s'agit d'un secteur bâti que nous voulons réhabiliter. Nous y travaillons dans le cadre du plan de relance.

Le premier démarrage des travaux pourrait intervenir avant la fin de cette année par des constructions le long de la rue du Petit Cardinal de façon à préparer l'éventuelle démolition d'une des barres qui fait face au boulevard Joliot-Curie, pour redonner à ce quartier une meilleure qualité de vie en re-calibrant le boulevard Joliot-Curie, en réhabilitant la cité Blanche, en reconfigurant le collège qui pourrait d'ailleurs, c'est une réflexion que nous avons avec le Département, être déplacé sur l'avenue Thiers de façon à constituer un établissement de plus grande importance qui serait très contraint s'il restait sur le site de la Benauges.

Vient ensuite le secteur Deschamps qu'on voit ici au bas de cette carte. Là encore une vingtaine d'hectares dont la ville a commencé à acquérir la propriété. Nous y avons fait travailler le grand architecte Christian de Portzamparc qui a proposé un projet tout à fait séduisant qui pourrait accueillir un millier de logements.

Enfin on boucle l'arc développement durable en rejoignant la Garonne. Je vous rappelle que la CUB a lancé il y a quelques jours maintenant la concertation sur la réalisation du pont Jean-Jacques Bosc. Ceci nous permettra de rejoindre le dernier grand territoire aménageable sur Bordeaux qui est tout le secteur de la gare dans le cadre de l'OIN qui avance de manière satisfaisante.

Le chef de projet est officiellement nommé. Nous venons de mettre à sa disposition deux agents de la Direction Générale de l'Aménagement Urbain de la Ville, de même que la CUB va le faire, ainsi que l'Etat. Donc, M. Courtois a déjà une équipe opérationnelle d'une dizaine de personnes qui va s'installer dans des locaux à Mériadeck et qui va préparer à la fois le décret fixant le périmètre de l'OIN et le décret créant l'établissement public d'aménagement.

Donc là nous avons été vite grâce à la qualité du travail qui a été fait par M. Rol-Tanguy.

Je vous rappelle que cette opération est extrêmement complexe. Pour m'en tenir à la partie bordelaise rive gauche j'insisterai d'abord sur la gare. Tout dépend de la gare. S'il n'y a pas doublement du nombre de passagers sur la gare ce n'est pas la peine de faire l'OIN, et il n'y aura pas doublement du nombre de passagers s'il n'y a pas les trois lignes

à grande vitesse qui doivent se concentrer sur Bordeaux, c'est-à-dire Tours / Bordeaux, Bordeaux / Toulouse et Bordeaux / Hendaye.

De ce point de vue il y a lieu d'être inquiet parce que nous perdons du temps. Les Bretons avancent. Les Aquitains font du surplace. Je regrette que la Région Aquitaine qui s'est voulue être à une certaine période coordinatrice de l'ensemble des initiatives locales en dialogue avec l'Etat n'ait pas pu jouer ce rôle, si bien qu'aujourd'hui le protocole de financement ne peut pas être signé et qu'on nous parle de la fin de l'année. Ce sera presque une année perdue du fait de l'incapacité à se mettre d'accord.

La CUB, fort heureusement, elle, a délibéré. La Ville a fait savoir qu'elle était prête le moment venu à participer au financement de certaines opérations en y consacrant une partie du surplus de recettes fiscales que la réalisation de cette opération lui apportera. Donc il importe qu'aujourd'hui Poitou-Charente et d'autres collectivités d'Aquitaine finissent par se mettre d'accord pour financer cette opération.

Avec les trois lignes TGV c'est le doublement de la gare. Vous voyez ici une première esquisse qui a été élaborée par l'architecte de la SNCF. Tout ça n'a rien de définitif.

L'idée, c'est de construire une seconde halle le long de la rue des Terres de Borde avec des parkings. Nous sommes très attentifs à l'évolution de ce projet qui est encore tout à fait perfectible.

L'idée c'est aussi de dessiner un nouveau plan de circulation autour de la gare avec accès par transport en commun sur le parvis qui est en cours de réhabilitation vers le cours de la Marne, mais aussi un accès pour les véhicules individuels par le Sud, ce qui pose le problème de la desserte Sud, sans doute par les quais.

L'idée de s'interdire toute espèce de circulation le long des quais mérite d'être très approfondie. J'y vois pour ma part beaucoup plus un boulevard urbain du même type que celui que nous avons fait sur les quais à l'intérieur de la ville entre le pont Saint-Jean et les Bassins à Flots, que la disparition pure et simple de toute circulation. Il faut un accès par ce biais-là, de même qu'il faudra un accès par Armagnac et peut-être un accès par Bègles.

Cette opération, outre le franchissement Jean-Jacques Bosc que j'ai évoqué, peut également voir un autre franchissement avec la passerelle Eiffel. Je suis pour ma part favorable à son maintien parce que si c'est financièrement possible cela nous permettrait d'établir une liaison très conviviale destinée aux piétons et aux cyclistes, voire un petit système de transport collectif très léger, entre la rive gauche et le secteur des abattoirs sur lequel je vais revenir, et la rive droite avec en perspective à Floirac la future Aréna.

Cette opération de l'OIN ce sont aussi des quartiers d'habitation : Armagnac qui est en cours avec 500 logements, mais aussi Amédée Saint-Germain qui est l'espèce de demi-lune à gauche qui pourra être libérée par l'abandon de certaines emprises ferroviaires par la SNCF, le secteur de Gattebourse plus à droite à proximité du MIN, et d'autres secteurs encore qui sont urbanisables.

J'ajoute enfin dans cette opération, les quais. La Communauté Urbaine a pris la décision de fermer en 2011 les Abattoirs, et cet espace, notamment la halle Debat Ponsan pourrait devenir un lieu culturel puisque la Région manifeste son intention d'y installer ses agences culturelles et le Fonds Régional d'Art Contemporain, le FRAC.

Je terminerai sur cette opération de l'OIN en soulignant qu'il n'y a pas que du neuf à faire dans ce secteur, il y a aussi un patrimoine de grande qualité, un patrimoine du 19^{ème}

Siècle en particulier à protéger, et surtout des quartiers d'habitation existants - je pense à Belcier ou à Carle Vernet - qui n'ont pas du tout l'intention de se laisser traumatiser ou bouleverser par cette opération et que j'ai pris l'engagement de protéger des circulations abusives ou des nuisances qui pourraient se faire jour.

Voilà l'ensemble des territoires qui sont concernés par ce projet urbain. Vous voyez donc que c'est une ambition considérable puisqu'on est dans une fourchette de 10.000 à 15.000 logements susceptibles d'accueillir aux alentours de 30.000 habitants, bien entendu sur une période longue de 15 à 20 ans.

C'est également plusieurs centaines de milliers de locaux de travail, des pôles culturels majeurs que j'ai essayé d'énumérer et des équipements de proximité.

Je voudrais, avant d'aborder le deuxième point de cette présentation insister sur le fait que tout ceci ce n'est pas du rêve. Ça devient déjà de la réalité.

Plusieurs de ces opérations ont démarré, je l'ai dit, ou vont démarrer : la Berge du Lac, l'îlot d'Armagnac et d'autres encore, et surtout la Ville et la Communauté Urbaine ont fait un effort considérable depuis trois ou quatre ans pour s'assurer la maîtrise foncière d'une grande partie des territoires concernés.

C'est ainsi qu'entre 2006 et 2008 la Ville et la CUB ont pris la maîtrise de 70 hectares au total sur la rive droite pour un coût d'environ 46 ME.

- C'est d'abord les 30 hectares de la Caserne Niel qui ont été achetés auprès de l'Etat pour 30 ME, et auprès de RFF aussi.
- C'est ensuite l'acquisition par la Ville de 5,5 hectares sur le secteur Deschamps pour une somme d'un peu plus de 4 ME.
- C'est le transfert de gestion du Port à la Ville des 35 hectares qui longent les quais pour une somme de l'ordre de 10 ME, principalement pour la réalisation du Parc aux Angéliques.
- C'est enfin l'acquisition par la Ville auprès de la SNCF de la Halle aux Farines sur laquelle nous sommes en train de travailler où les Archives Municipales devraient s'installer d'ici 2012 ou 2013.

Vous voyez que derrière tous ces projets il y a déjà du concret même si c'est un travail de longue haleine.

Le deuxième point que je voudrais souligner c'est que ce projet urbain ce n'est pas que des territoires à urbaniser. Ce n'est pas uniquement des mètres carrés de logements ou de locaux d'activité, même si l'aménagement urbain c'est d'abord, bien sûr, essentiellement cela.

C'est aussi tout un esprit à préserver. C'est de cela que je voudrais parler maintenant.

Bordeaux c'est un style, Bordeaux c'est une certaine qualité de vie, Bordeaux c'est un certain art de vivre, et tout en voulant hisser notre ville au rang de métropole européenne nous n'avons pas du tout l'intention de lui laisser perdre cette spécificité, ce cachet, ce style qui en fait une ville agréable à vivre, une ville belle à vivre.

Si je voulais définir à ma manière - qui n'est peut-être pas bonne, mais je suis prêt à tout entendre à ce sujet - ce qui fait cette spécificité bordelaise, cet art de vivre bordelais, je

dirais que nous avons la chance d'habiter une ville belle à vivre. Je choisis mes mots à dessein.

Belle d'abord. Quand vous interrogez les Bordelais, quand vous interrogez les visiteurs qui viennent à Bordeaux la première chose qu'ils vous disent c'est : la ville est belle. Elle a été embellie et son patrimoine est aujourd'hui considéré comme une valeur exceptionnelle.

Cela il faut le préserver, non pas en transformant la ville en musée, non pas en en faisant une galerie des beaux arts, mais sans y porter atteinte. Cela va exiger de notre part une vigilance de tous les instants.

Mais c'est aussi une ville à vivre. Ce n'est pas une ville pour les touristes. Ce n'est pas Venise dans laquelle on vient pour passer la journée et puis on s'en va pour rentrer chez soi. Non. C'est une ville où on vit, avec des hommes et des femmes qui y vivent, qui y travaillent, une ville à taille humaine. Il nous faut inventer d'une certaine façon une métropole d'un nouveau style.

Pour cela je voudrais que nous nous appuyions sur trois réalités, ou trois priorités.

Tout d'abord en faire plus encore qu'elle ne l'est aujourd'hui, une ville du savoir, de la connaissance, de la recherche et de l'innovation. Bordeaux est une ville campus. Le campus n'est pas exclusivement extra muros, il est aussi intra muros. Pour nous, maintenir des liens très étroits avec notre université c'est une des conditions de réalisation de ce grand projet urbain.

C'est ce que nous essayons de faire depuis des années. Les choses bougent. Le PRES a été créé. L'opération campus a été lancée par l'Etat. Les collectivités s'y associent. Dans le cadre de cette opération il est très important de rappeler que Bordeaux est une ville campus avec plusieurs sites qui vont devoir se développer dans les années qui viennent. On les voit ici sur cette carte.

D'abord le site de Carreire Saint-Augustin. Il faut savoir quand même que sur ce site étudient 12.000 étudiants. Sur les 60.000 de l'Université de Bordeaux il y en a 12.000 qui étudient là. Il est donc très important de faciliter l'aménagement et l'extension de ce site de Carreire. Il faut qu'aujourd'hui nous passions à la phase opérationnelle pour prévoir le déménagement de la Cité Léo Saignat en assurant à ses habitants des conditions de relogement à proximité qui soient satisfaisantes, de façon à libérer cette emprise qui est au cœur même du campus, pour permettre au campus de s'étendre sur ce site.

Le deuxième site universitaire important c'est bien sûr Pey Berland qui va faire l'objet, dans le cadre des derniers crédits des contrats de plan Etat / Région précédents, des travaux importants d'aménagement. De même que le site de la Victoire. Ils sont ici regroupés : Victoire / Pey Berland.

Le troisième site c'est Sainte Croix qui est promis, j'en suis sûr, à un très bel avenir avec bientôt le chantier de l'Institut Universitaire de Technologie de Sciences Sociales. Il y a déjà l'Ecole de Journalisme, l'Ecole des Beaux Arts. On verra tout à l'heure, ce n'est pas de l'enseignement supérieur mais c'est de l'éducation, la reconstruction du collège Aliénor d'Aquitaine. Il y a aussi les classes préparatoires et l'ensemble du dispositif du lycée Gustave Eiffel, et des projets de Bordeaux 3 pour développer sur ce site un Centre de Ressources de Sciences Humaines.

Donc c'est un beau site qui devrait aussi faire l'objet d'aménagements avec la mise en chantier que la CUB nous annonce prochaine du Parc André Meunier, et donc la

reconquête d'un certain nombre d'espaces publics, en particulier devant l'église Sainte Croix.

Je terminerai par deux autres sites universitaires importants : un site rive gauche un peu méconnu des Bordelais qui est le site des Chartrons où étudient 3.000 étudiants. L'INSEC vient de s'étendre sur le premier étage d'un des hangars des quais. Il est important que nous favorisions les bonnes conditions de travail de nos étudiants, je pense en particulier à la restauration universitaire qui est totalement absente de ce secteur.

Et puis il y a la rive droite. Sur le secteur Bastide, la future ZAC, il y a déjà sur cette rive droite un Pôle Universitaire de Gestion important. Il y a aussi le Centre de Formation de la Fonction Publique Territoriale qui accueille pour des formations de niveau supérieur plusieurs centaines de stagiaires chaque année. Nous pourrions là développer un site important. Je regrette que Bordeaux Ecole de Management ne s'y installe pas. Je vous l'ai dit tout à l'heure. Le dossier n'est pas complètement refermé avec Sciences Po. Et il y a peut-être d'autres opportunités sur lesquelles nous sommes en train de travailler.

Donc premier pilier, une ville où il fait beau vivre c'est la dimension universitaire de recherche, d'innovation. J'ajoute qu'il faut évidemment que nous nous appuyions sur les pôles de compétitivité, en particulier sur le pôle laser qui nous concerne directement puisque toute la partie recherche est incluse dans l'activité de l'université de Bordeaux.

Deuxième pôle de cette ville belle à vivre, il y a la culture, bien sûr, qui est non seulement un moyen d'épanouissement personnel, un moyen de partage d'émotions en commun, mais qui est aussi un levier économique très puissant. On le voit dans beaucoup de villes. Il faut donc que le style culturel de Bordeaux s'affirme.

Dans ce domaine il faut cesser d'avoir des complexes - nous en avons - qui ne sont pas justifiés. Je me fonde pour dire cela sur l'étude qui a été lancée par un grand magazine artistique qui s'appelle « Arts Magazine », qui date de mars 2009, où sont classées par ordre de rayonnement culturel les 25 plus grandes villes françaises, les 25 villes de plus de 100.000 habitants. Bordeaux arrive dans ce classement en 4^{ème} position après Lyon qui est dans une catégorie un peu différente, Strasbourg et Toulouse, avant Nantes et Marseille vis-à-vis desquelles nous avons quelques complexes. Mais nous supportons tout à fait bien la comparaison.

Donc Bordeaux a une vitalité culturelle importante. Il faut la conforter, d'abord en confortant notre patrimoine, je l'ai dit. Ce que nous faisons avec le recensement de la ville de pierre parcelle par parcelle est exemplaire. Cela n'a été fait pratiquement dans aucune autre ville. Cela va nous permettre ensuite de gérer les permis de construire avec transparence et efficacité.

C'est ce que nous faisons aussi dans notre dialogue avec l'UNESCO par la création du CLUB, le Comité Local Unesco Bordeaux, qui va nous permettre de suivre dossier par dossier tout ce qui pourrait faire problème avec notre classement dans le patrimoine mondial.

Le patrimoine donc, mais aussi la création. Il est très important que nous favorisions à Bordeaux le développement d'une créativité culturelle, d'une émergence culturelle, d'une économie créative au sens large du terme. Pour cela il faut des lieux. Nous avons la possibilité de développer ces lieux.

La Base Sous-Marine où il se passe déjà beaucoup de choses. J'étais très impressionné lors de la dernière inauguration de l'exposition photographique de M. STETTNER par l'importance du public qui était là.

Il y aura ensuite le projet Darwin que j'ai évoqué.

Le Centre Culturel du Vin possiblement sur les Bassins à Flots.

Le FRAC dans la halle Debat Ponsan.

L'Auditorium qui peut être aussi considéré comme un lieu de créativité culturelle. Dieu sait si le Chef de l'ONBA Kwamé Ryan est ouvert sur la vie culturelle bordelaise.

Enfin le troisième pilier humain de ce projet urbain c'est tout ce qui fait le vivre ensemble dans une ville. Un projet urbain ce n'est pas, je le répète, seulement des mètres carrés de construction, c'est aussi des hommes et des femmes qui vivent et qui ont envie de vivre ensemble.

Pour cela il faut qu'ils puissent habiter. C'est notre politique du logement sur laquelle nous reviendrons peut-être tout à l'heure si vous le souhaitez. Vous avez bien vu que tout ce projet est tourné vers cet objectif : construire de nouveaux logements pour résorber les files d'attente, et construire pour tous dans ces quartiers nouveaux.

Mais aussi continuer la réhabilitation des quartiers « finis », si je puis dire :

Le centre historique, Mériadeck sur lequel nous avons engagé une étude importante, Saint-Augustin où nous allons peut-être créer un nouveau pôle de centralité dans le secteur Quintin-Loucheur, ou d'autres opérations d'aménagement de lieux à l'intérieur de quartiers existants. Donc toute cette politique.

Nous serons intransigeants sur le respect de la mixité sociale. Nous nous sommes engagés dès qu'une opération comporte plus de 28 logements, à y avoir au moins 25% de logements sociaux, également sur la qualité durable de ces logements, et sur l'encouragement à l'accession à la propriété.

Du logement, donc, pour habiter, mais pour habiter dans un esprit de convivialité. Notre ville est je crois, on l'a vu encore hier à l'occasion du Carnaval, une ville ouverte à sa diversité dans laquelle on se respecte les uns les autres. Il faut poursuivre dans ce sens.

J'espère que le 10 mai prochain à l'occasion de la Commémoration de l'Abolition de l'Esclavage nous pourrons avoir une belle inauguration d'une salle du Musée d'Aquitaine consacrée à cette période de notre Histoire qu'il faut avoir le courage de regarder en face.

Vivre ensemble c'est aussi manifester plus de solidarité envers les plus fragiles : la petite enfance, les personnes âgées, les pauvres qui sont nombreux aussi à Bordeaux comme dans beaucoup de grandes agglomérations françaises. Cela c'est tout l'objet du projet social phase 3 que nous sommes en train de préparer, qui viendra conforter à la fois l'Agenda 21 et le projet urbain pour nous permettre d'afficher une stratégie cohérente sur les prochaines années.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je voulais vous dire sur ce gros travail qui a été fait pour l'instant par nos services, par les élus responsables dans chacune de leur délégation, qui est je crois ambitieux.

On reproche souvent aux hommes politiques leur court-termisme. On leur reproche d'avoir le nez sur le guidon. Eh bien là nous avons voulu essayer de voir loin. Ce qui ne veut pas dire que tout va se faire comme c'est écrit dans ce texte – je vais y revenir dans un instant – certainement pas,, mais il est très important d'avoir un cadre de référence pour savoir dans quelle direction on s'engage.

Ma deuxième réflexion de conclusion sera pour dire que tout cela n'est qu'une proposition. Rien n'est figé, à l'exception peut-être de l'opération que la CUB a déjà lancée sur la Berge du Lac, ou sur l'îlot d'Armagnac. Mais tout le reste est ouvert.

Par rapport au projet urbain de 1996 je crois que nous devons aller beaucoup plus loin dans la concertation, je serais presque tenté de dire pour parler le langage contemporain, dans la co-élaboration, dans la co-conception de ce projet urbain.

On le voit rive droite où les ateliers de la Bastide ont eu beaucoup de succès.

On a commencé à le voir avec le séminaire Euratlantique qui mérite d'être davantage ouvert sur la population.

On le voit sur des opérations plus modestes en terme territorial, comme l'élaboration d'un projet pour la place Saint-Michel, comme l'élaboration de l'avenir de la Halle des Douves.

Aujourd'hui on ne peut pas faire d'urbanisme sans que les habitants concernés ne soient parties prenantes de la définition de ces projets. C'est cela qui aujourd'hui va être à l'ordre du jour pour faire évoluer le projet urbain que j'ai l'honneur de vous présenter.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE. -

Merci, mes chers collègues, et merci à toutes celles et à tous ceux d'entre-vous qui y ont déjà travaillé, en particulier Elizabeth TOUTON et Michel DUCHENE qui, avec d'autres, ont beaucoup contribué à tout ce travail.

Le débat est ouvert.

Mme NOËL.

MME NOËL. -

Monsieur le Maire, quelques mots sur le texte projet que vous avez proposé à notre lecture qui est celui dont nous avons eu connaissance avant la séance.

Sur le texte, votre propos introductif commence par ce que vous nommez « Regards sur le monde » où vous évoquez tour à tour Bordeaux métropole, ses atouts, l'université dont vous venez de reparler, et la culture dont vous dites qu'elle se trouve au fondement de la métropolisation.

Permettez-moi en introduction quelques remarques sur ce dernier volet où vous évoquez ce que selon vous doit recouvrir la culture : l'offre et la diffusion de biens ou de services, la création culturelle, et enfin la capacité d'un milieu à, je reprends vos termes, « sécréter une culture ».

Outre que vous enfoncez, me semble-t-il, quelques portes ouvertes sur la capacité du cadre urbain à être porteur de culture en opposition à la ruralité, il apparaît surtout un très grand décalage entre les aspirations que vous formulez et les réponses que vous apportez.

Ainsi vous nous faites partager « une aspiration à une culture vivante, un lieu des assemblages - pour reprendre vos termes - lieu qui mettrait en confrontation art et cité ». Mais quand il s'agit d'évoquer les équipements susceptibles d'héberger la création

culturelle vous évoquez un Muséum d'Histoire Naturelle, les Archives Municipales, un Centre Culturel du Vin. Il me semble que nous sommes là très loin du « lieu des assemblages - je reprends à nouveaux vos termes – susceptibles de favoriser l'émergence d'une création culturelle forte ».

Permettez-moi de signaler par ailleurs qu'à cette envolée sur la culture que j'ai cru noter, qui malgré tout exprime une certaine part du rêve, à ce chapitre succède un volet sur le Laser Mégajoule dont la place à cet endroit m'a laissée perplexe, je dois vous l'avouer, mais révèle sans aucun doute que la technocratie, que vous incarnez parfaitement, reprend tous ses droits...

(Brouhaha)

MME NOËL. -

... et le mythe du progrès toute sa place. La suite de votre présentation, d'ailleurs, le confirme.

Suite à ce propos introductif que vous établissez dans votre note vous entrez en effet dans le vif du sujet : votre projet urbain, Bordeaux 2030, ville durable.

Je vous le dis, nous arrivons au point de désaccord dès les premières lignes.

Il ne s'agit pas, dites-vous, d'orchestrer une décroissance, mais une croissance différente basée sur de nouvelles techniques. Nous sommes, nous semble-t-il, encore et toujours dans le mythe du progrès technologique salvateur.

Mais surtout, et là, à mon avis, est le problème premier de votre projet, vous établissez des constats mais vous n'en tenez pas compte par la suite dans les politiques que vous proposez.

Ainsi vous dites, je vous cite : « La ville durable doit être la ville constituée, car elle reprend 90% du territoire communal ». C'est en effet un point primordial. Et vous concluez : « Il serait réducteur d'appuyer un projet urbain sur la seule réalisation de quelques éco-quartiers ». Nous sommes d'accord. C'est une critique que nous formulons régulièrement. Le problème c'est qu'à mon sens vous avez fait précisément tout l'inverse dans votre présentation. Vous l'avez concentrée précisément sur la réalisation de quelques éco-quartiers et de quelques projets phares.

Agir sur la ville constituée, pour nous c'est autre chose. Ce n'est pas se contenter de quelques éco-quartiers. Cela signifie en premier lieu intervenir sur le bâti existant en priorité, en particulier au plan énergétique.

Aujourd'hui, pas un seul mot sur ce volet.

Le bâti existant, pourtant, cela représente pour la Ville de Bordeaux environ 135.000 logements. Il se construit à Bordeaux environ 1000 logements par an, c'est-à-dire moins de 1% du parc existant. C'est donc sur le patrimoine existant que doivent porter les efforts.

Or en la matière la ville ne donne aucunement l'exemple puisqu'elle se débarrasse dès qu'elle le peut des immeubles qu'elle juge peu performants et par ailleurs le revendique.

Je reprends les propos de Hugues MARTIN au dernier Conseil qui m'avait expliqué qu'en effet il valait mieux se séparer du Gaz de Bordeaux au motif qu'il s'agissait d'une passoire énergétique.

Au lieu de vendre, la ville devrait montrer l'exemple. Elle devrait réaliser une opération exemplaire en termes de développement durable susceptible d'avoir un effet pédagogique et d'entraînement sur les initiatives privées et sur la ville tout entière.

Deuxième illustration d'une certaine frilosité, d'une vision selon nous réductrice d'une politique axée sur le développement durable.

Vous écrivez : « La voiture n'est pas l'ennemie du développement durable ; c'est le véhicule polluant qui doit céder la place au véhicule propre. » Et plus loin vous évoquez le pont d'Aquitaine en indiquant également : « ... le pont d'Aquitaine dont on sait qu'il sera à nouveau saturé dans 15 ans ». Aveu de faiblesse ou manque d'ambition.

Pour notre part nous pensons que nous devons éviter la saturation, et pour ce faire peser sur les évolutions urbaines et comportementales, et pas seulement faire des voitures propres.

Troisième illustration d'une certaine frilosité et d'une vision réductrice du développement durable. Vous évoquez, certes, la question d'une fracture à éviter dans les pratiques de mobilité et dans les déplacements entre les citoyens, mais vous n'évoquez pas la nécessaire fracture à éviter entre les quartiers emblématiques et les autres, entre les quartiers riches et les quartiers pauvres, entre les quartiers de projets et les autres.

En parlant de politique foncière vous vous cantonnez à la politique des grands projets. Vous dites d'ailleurs : « La clé est dans l'aménagement de terrains nouveaux ». Nous ne partageons pas ce point de vue car il faut selon nous développer la notion de projets pour tous les quartiers.

Prolonger la ville ancienne, la fameuse ville européenne, celle que vous revendiquez, ne consiste pas à investir sur quelques grands projets au prétexte que la ville en a la maîtrise du foncier. Certes, cela forme un investissement plus rapide, plus massif, mais cela ne constitue pas une politique qui permette d'irriguer l'ensemble de la ville.

Pour irriguer tous les quartiers la ville devrait avoir une politique foncière. Elle n'en a pas. D'ailleurs vous le dites puisque vous indiquez : « Il existe sans doute des gisements de foncier improbables ». Je cite vos termes très exactement. Mais vous comptez, par contre, sur la sphère privée pour s'occuper de cette question.

En prolongement, sur la question du logement vous notez : « Le logement est la question fondatrice ». C'est vraiment très nouveau de votre part. Nous sommes heureux de voir ces propos notés. Mais je reste persuadée pour ma part qu'à ce jour votre politique et l'investissement en matière de logement restent très en-deçà des besoins.

Il est vrai que vous êtes un peu victime en la matière de la politique menée au plan national par vos amis. Quand on sait qu'en matière de logement la politique de défiscalisation ramenée au coût d'un logement est exactement aussi chère que la production d'un logement social, on voit bien la difficulté pour vous à produire des logements adaptés et à construire des logements pour tous.

Et je n'évoquerai pas la maison à 1 euro par jour, grande génératrice d'étalement urbain, contre lequel vous souhaitez vous inscrire.

Enfin quatrième illustration selon nous d'une vision réductrice du développement durable, le volet que vous nommez « Installer la nature au cœur de la ville ».

Pour nous, la nature ne se limite pas au vert. Les écosystèmes ont un fonctionnement intrinsèque qui semble ne jamais être pris en compte dans les aménagements que vous préconisez. C'est un sujet sur lequel je reviendrai dans une autre délibération de ce Conseil.

En tout cas, la ville considère dans son Agenda 21 que la biodiversité doit être un des grands enjeux du développement durable, la ville doit être exemplaire dans la prise en compte des habitats naturels de la ville et elle ne le fait pas. Elle n'est pas exemplaire dans la prise en compte des rives de la Garonne. Elle n'est pas exemplaire dans la manière dont elle gère le dossier Natura 2000 sur la rive droite.

Pierre HURMIC complètera mes propos. J'en resterai là pour une première remarque sur votre dossier.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. REIFFERS.

M. REIFFERS. -

Monsieur le Maire, je voulais insister sur un des volets du projet que vous avez présenté qui est le projet universitaire, notamment le projet de développement sur la rive droite.

Comme vous l'avez dit il y a en effet la possibilité de rassembler sur la rive droite : l'Institut d'Administration des Entreprises et le Pôle de Gestion qui y sont déjà, mais également Bordeaux Ecole de Management qui perd des places dans les classements, et l'Institut des Sciences Politiques.

C'est donc un projet qui est extrêmement bon pour Bordeaux et son enseignement supérieur. C'est un projet qui est très bon pour les étudiants qui vivent à Bordeaux et qui sont nombreux : 40 / 45.000, et c'est un projet qui est évidemment très bon pour les habitants de la rive droite.

Je souhaiterais que tous les élus municipaux se mobilisent pour en convaincre le Président du Conseil Régional d'Aquitaine, qui, sur l'ensemble de ces dossiers est resté jusqu'à présent assez réticent.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. RESPAUD.

M. RESPAUD. -

Ecoutez, Monsieur le Maire, ce que je vous propose c'est d'inviter lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal le Président du Conseil Régional pour répondre aux interrogations. Parce qu'on en parle comme s'il était présent ici. C'est trop facile.

Soit vous posez la question à la Région, et vous avez suffisamment de Conseillers Régionaux à la tribune, soit vous demandez au Président du Conseil Régional de venir ici.

Qu'on arrête avec ces tribunes où personne ne peut répondre.

Venons-en à notre sujet. Aujourd'hui il est suffisamment vaste. Monsieur le Maire, vous nous aviez dit 20 minutes. Ça a duré plus longtemps que prévu. Mais je comprends, vu l'importance du sujet que vous soyez intervenu aussi longuement.

Nous avons bien pris acte, que vous avez - comme chacun d'entre-nous d'ailleurs, sinon on ne serait pas dans cette enceinte - un projet personnel pour cette Ville de Bordeaux. On s'en doutait un peu d'ailleurs.

Ce qui nous étonne sur la méthode ce sont deux choses.

La première remarque que je voudrais faire c'est que ce soit justement un projet personnel, du moins qui nous a été soumis à nous, que nous avons reçu.

Vous le signez vous-même. C'est rare quand ça arrive. Je crois que c'est la première fois que ça arrive depuis l'origine. Il est signé de M. JUPPE. Et vous employez très souvent le mot « je » : je vais faire, je crois, je pense...

Je crois que c'est la première fois qu'un projet de ce type nous est soumis ainsi. D'habitude vous êtes l'interprète de la majorité municipale. Alors moi j'ai cru que c'est parce qu'il y a une forte dissension et donc que vous le présentez en votre nom...

(Brouhaha, protestations)

M. RESPAUD. -

... et pas au nom de la majorité municipale.

Les réactions que j'entends montrent que ce n'est pas le cas. Donc je suis très surpris parce que la tradition républicaine veut qu'en général on n'emploie pas le terme « je » dans les délibérations qui sont soumises, ou les communications qui sont faites en Conseil.

Le second point que je voudrais évoquer – ça a un lien et je tiens à en informer les Bordelais - c'est encore une fois l'apparence et seulement l'apparence de démocratie qui règne dans cette ville.

Il faut que les Bordelais sachent que le document qui nous a été présenté et que nous avons reçu est daté de janvier 2009. Il ne nous a été soumis pour le débat d'aujourd'hui et nous ne l'avons reçu à notre domicile qu'il y a 3 jours. Comme vous, peut-être, chers collègues. C'est bien ce que je dis, c'est donc que c'est vraiment très personnel si même vous, vous ne l'avez reçu qu'il y a 3 jours.

Mais par contre le dernier Bordeaux Magazine qui est en voie de distribution a pour titre : « Projet Urbain 2009 / 2030, ma ville demain » ; et à l'intérieur, sous le titre « Vers le Grand Bordeaux pour une métropole durable », nous avons : « Le projet urbain pour les années 2009 / 2030 a été adopté en Conseil Municipal ». Alain JUPPE a mis ici ses principales orientations.

Il a déjà commencé à être distribué. Nous sommes là aujourd'hui pour en discuter. Que je sache, d'ailleurs, il n'y aura pas de vote. Vous avez dit qu'il y aura de la concertation, des

modifications. On ne peut pas savoir comment ça va se passer jusqu'en 2030, donc c'est normal qu'il y ait des évolutions.

Il ne sera pas soumis au vote. Or là vous dites qu'il a été adopté. Non, Il ne sera pas adopté par votre Conseil Municipal.

Et je trouve regrettable que nous n'ayons eu le document qu'il y a 3 jours, c'est-à-dire après que finalement les Bordelais ont été informés de l'existence de ce document.

Pourquoi une telle précipitation ?

Aurons-nous droit, nous aussi, aux 4 pages dont vous disposez, Monsieur le Maire dans Bordeaux Magazine, pour expliquer notre position ? Alors c'est vrai qu'il y a des photos à l'intérieur, qui sont bien, mais on souhaiterait nous aussi avoir le droit d'exprimer notre position sur l'avenir de Bordeaux jusqu'en 2030 à l'occasion d'un prochain Bordeaux Magazine.

Dans ce temps de parole limité sur un sujet aussi vaste il nous est difficile d'intervenir sur tous les sujets que vous avez évoqués. Nous le ferons au fur et à mesure que les projets viendront en débat ici. Néanmoins nous aurons deux ou trois interventions sur ce projet.

Quant à moi, pour introduire notre position je voudrais relever deux choses.

D'abord le caractère très restrictif du projet. Je rejoins là, la préoccupation des Verts qui se sont exprimés tout à l'heure.

Le deuxième point c'est la contradiction entre ce que vous proposez et ce qui est votre action au quotidien.

Et enfin je voudrais m'interroger sur l'opportunité politique de votre réflexion qui semble expliquer votre précipitation.

D'abord un projet très restrictif. Vous vous en défendez à plusieurs reprises, et encore tout à l'heure, car vous en sentez bien le manque. Vous parlez toujours et encore de Bordeaux, mais en fait plus rarement des Bordelais. Vous parlez de construire, de la pierre, mais pas de la vie.

Vous dites : « La ville, il faut qu'elle soit belle à vivre ». Nous ont dit : « Il faut qu'elle soit bien à vivre »....

(Exclamations – Rires - Brouhaha)

M. RESPAUD. -

Cela explique justement ce qui manque à l'intérieur de votre document, qui devrait en faire l'ossature pour la commune, il y manque l'urbanisme de proximité et du cadre de vie.

Sauf pour les nouveaux quartiers à construire, dont on ne pourra juger qu'en 2030 où on nous parle d'éco-quartiers, il y a une impasse totale sur l'équipement de la ville et des quartiers en structures sociales, en crèches, en halte-garderies, en infrastructures sportives, en salles de quartier, en lieux de création et de diffusion culturelle.

Tout à l'heure vous avez insisté sur la culture. On a droit, effectivement à un long chapitre dans le document. Beaucoup de questions. Votre surprise devant la réussite d'Agora. Le primat donné à la Caserne Niel. Mais rien de précis. Pas de ligne directrice.

Un discours philosophique sur la culture qui n'intègre pas la diversité et la densité de la création culturelle, mais qui offre un axe qui convient à votre idéal de constructeur, le rapprochement entre culture et urbanisme. Ce n'est pas suffisant.

Donc là il y a un manque important sur tout ce qui est l'urbanisme de proximité.

Il n'y a rien non plus sur les quartiers péri-centraux qui sont quand même l'ossature historique de la ville, alors qu'il y aurait beaucoup de choses à dire - Marie-Claude NOËL tout à l'heure a insisté également sur ce point – sauf peut-être sur l'aménagement des boulevards avec une affirmation qui est assez difficile à tenir.

Vous dites que les nouveaux boulevards qui seront créés vont certainement revivifier les barrières. On verra. Ça sera peut-être le cas. C'est vrai que pour le moment ça reste à prouver.

Mais de toute façon on s'arrête aux boulevards. Il n'y a presque rien entre cours et boulevards.

Et le plus grand vide dans ce texte – tout à l'heure nous aurons une intervention sur ce point – c'est Caudéran. Pas une ligne sur les 41 pages de ce document. Rien donc sur la plus grande partie de cette ville.

Rien non plus sur l'animation du fleuve. L'effort de la CUB – j'insiste sur l'effort de la CUB – et de la Ville de Bordeaux a permis d'enjoliver les quais. Ça va continuer. C'est une bonne chose. Mais rien n'est dit sur l'animation du fleuve. Il faut maintenant y penser.

La revitalisation et l'animation des quais ne peuvent ignorer le fleuve. Si notre façade 18^{ème} est aussi belle, Monsieur le Maire, c'est parce que le fleuve vivait.

Il faut travailler à la réutilisation du fleuve en dehors des manifestations sympathiques qui se déroulent à l'occasion de la Fête du Fleuve ou des campagnes électorales où vous découvrez le canoë.

Rien non plus dans ce texte sur le stationnement des Bordelais alors que c'est un des problèmes essentiels, ce sera un des problèmes majeurs qui vont se poser d'ici 2030. C'est par exemple ce qui facilite la vie quotidienne des Bordelais.

Rien non plus sur le projet social. Vous vous en êtes aperçu, vous l'avez cité tout à l'heure. Il n'y a rien dans ce qui nous a été transmis sur le projet social globalement, sur le rééquilibrage entre les quartiers de Bordeaux.

Vous le savez, vous le dites, vous l'avez découvert récemment, nous avons des inégalités très importantes dans Bordeaux.

Le revenu moyen par unité de consommation des ménages est très élevé à Bordeaux, bien supérieur à celui de la CUB. Mais par contre le nombre de familles imposables, lui, est beaucoup plus faible. C'est-à-dire qu'il y a beaucoup plus de non imposables à Bordeaux que dans le reste de la Communauté Urbaine ou du Département.

Vous le savez aussi très bien, c'est que des quartiers entiers ne comptent pratiquement que des personnes non imposables.

On n'est pas la seule ville dans ce cas. C'est vrai. Vous l'avez déjà dit dans la presse. Mais ce qu'on attend de vous c'est quelles actions vous comptez entreprendre pour le

rééquilibrage social entre les quartiers ? Quelle politique par rapport à cela ? Or là, pas une ligne, pas un mot. Manifestement ce n'est pas cela qui vous intéresse.

C'est-à-dire que votre métropole durable est conçue un peu in vitro avec des Bordelais abstraits, sans problèmes pour vivre, pour travailler, pour trouver une crèche. Voilà notre première critique.

La seconde de nos critiques : c'est un projet qui n'hésite pas à être contradictoire avec la politique qui est menée. La principale contradiction c'est celle du logement. Vous en avez conscience puisque vous avez dit que vous y reviendrez tout à l'heure.

Vous n'arrivez pas à Bordeaux aujourd'hui, Monsieur le Maire. Vous avez un passé. Vous dites que chacun à Bordeaux doit avoir un logement. Vous avez raison.

Mais, vous le savez, en 2007 le pourcentage des logements conventionnés dans le parc locatif était à Bordeaux de 14,7%. Entre 2001 et 2007 il a diminué de -0,5%. On était à 15,2% en 2001, on est à 14,7% aujourd'hui.

Malgré tous les discours qui disent qu'on fait tout pour le logement social, en fait la part ce logement social diminue. Plus 11.816 demandes de logements conventionnés à Bordeaux sont sans réponse pour 2007. On attend les chiffres pour 2008. Voilà l'enjeu.

Vous avez fortement appuyé les logements de Robien. Vous en avez même vendu. J'ai vu récemment qu'ont été vendus aux enchères des logements sociaux au Parc des Sports.

C'est aujourd'hui aussi que vous nous dites à la page 23 :

« Désormais dès qu'une résidence de plus de 28 logements sera construite elle devra avoir 25% de logements sociaux en location. »

Mais, Monsieur le Maire, c'est ce que nous proposons depuis près de 10 ans. Si cela avait été le cas, effectivement on n'en serait pas là aujourd'hui. Mais vous nous disiez à l'époque que ce n'était pas possible.

Et dans l'îlot Bonnac, dans le centre de Bordeaux, on a même réussi à avoir une ZAC entièrement construite sans prévoir un seul logement social. Ça restera une tache noire dans votre gestion.

Nous partageons votre volonté, Monsieur le Maire, en matière de logement social. Nous vous appuyerons sur ce point, mais en même temps nous serons très vigilants. On pense que les erreurs du passé ne se reproduiront plus. C'est bien cela qu'on veut admettre.

Ceci dit, d'autres contradictions existent. Je reviendrai sur un certain nombre d'entre-elles tout à l'heure dans le contrat avec la CUB.

Je voudrais en arriver à la question fondamentale : pourquoi ce projet ?

Pourquoi aujourd'hui ?

Pourquoi un tel titre : « Vers le Grand Bordeaux, une métropole durable ? »

Vous l'avez dit un peu et on l'avait deviné, le rapport Balladur vient de sortir, commandité par M. SARKOZY. Et donc M. JUPPE, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur l'ancien Président de l'UMP, vous dites : Je suis prêt, « Vers le Grand Bordeaux, une métropole durable », je soutiens l'initiative en cours.

Donc de votre part aujourd'hui, plus que des problèmes d'urbanisme à traiter absolument, c'est avant tout une opération politique. Mais en même temps, Monsieur le Maire, ça rend votre copie peu crédible. Cela suppose que vous soyez aux manettes, alors que rien n'est moins sûr aujourd'hui.

Ce qui nous étonne quand on lit votre projet, c'est le coût des grandes réalisations que vous proposez, car ce coût suppose l'approbation, le soutien sans condition des autres collectivités. Surtout que dans le cadre de l'intercommunalité il ne vous a pas échappé que les communes risquaient de perdre beaucoup de pouvoir, et nous ne pourrions financer dans la réforme en cours qu'une partie de ce que vous envisagez. Là est la question.

Votre pari, Monsieur le Maire, c'est celui de nouvelles collectivités qui font de votre projet le leur, qui sont d'accord pour le financer, pour en faire leur priorité.

Notre pari à nous c'est celui d'un projet qui prenne plus en compte un Grand Bordeaux plus solidaire, plus dynamique. Notre pari à nous c'est celui d'un projet qui prend plus en compte les Bordelaises et les Bordelais, les actuels et les nouveaux. Notre souci c'est d'avoir sur Bordeaux un plan de rattrapage des équipements collectifs qui manquent cruellement pour que les familles puissent y vivre et avoir envie d'y rester.

C'est cela que nous souhaitons exprimer aux Bordelais en 4 pages dans le prochain Bordeaux Magazine, si ce n'est pas trop vous demander, pour approfondir notre réflexion, notre dialogue, nous aussi, avec les Bordelais.

Je vous remercie Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE. -

Mme WALRYCK.

MME WALRYCK. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je voulais répondre à Mme NOËL en lui disant, si vous me permettez un jeu de mots : c'est peut-être votre lecture de l'Agenda 21 qui a été un peu réductrice et non pas la vision développement durable qui est proposée au travers de ce projet.

En effet, pour reprendre simplement deux ou trois éléments que vous avez cités, d'abord la politique du développement durable.

La ville ne se limite pas, évidemment à l'arc développement durable et aux éco-quartiers, mais également, bien entendu, à la réhabilitation de l'ensemble bâti. Si vous relisez bien l'Agenda 21 ça constitue même l'ossature d'un certain nombre d'actions qui sont proposées, en commençant premièrement par ce qui relève de la compétence de la ville par rapport à son propre patrimoine, c'est-à-dire ses 650 bâtiments où les engagements très clairs qui sont chiffrés pour 2009 consistent à engager 2 ME de travaux d'éco-réhabilitation exemplaires d'un certain nombre de ces bâtiments, après avoir fait 50 réalisations du bilan thermique de ces bâtiments. Et nous continuerons dans les années à venir.

Deuxièmement, pour citer ce qui est fait vis-à-vis des Bordelais, vous le savez bien, nous avons pris les devants et fait réaliser une étude d'une carte thermique de l'ensemble de l'habitat, tant de l'habitat collectif que privatif dans l'ensemble des quartiers de Bordeaux ; nous avons mis en place un dispositif d'accompagnement dont s'inspire

d'ailleurs, et tant mieux, la Communauté Urbaine de Bordeaux aujourd'hui ; et nous avons, par le biais des espaces info énergie que nous subventionnons via les associations spécialisées, le CREAQ ou le CLCV, mis à disposition cette information.

J'ajoute que, vous avez cité la précarité ou le risque de fracture, nous avons également anticipé sur le risque de précarité énergétique vis-à-vis des publics sensibles ou fragilisés en organisant des animations spécialisées à leur rencontre.

Et enfin nous avons mis également en place la distribution de kits d'éco-énergie via un certain nombre de ces associations.

D'ailleurs je pense que ce n'est pas pour rien que nous sommes invités dans les 15 jours à venir au Canada pour exposer un peu la politique de la Ville de Bordeaux que certains nous envient.

Enfin pour répondre sur le vert et la biodiversité, vous le savez bien, là aussi nous avons été reconnus dans le cadre des remises du « Ruban de Développement Durable » fin novembre dernier, précisément pour la politique, le volontarisme et l'engagement que nous avons, tant dans la gestion raisonnée de nos espaces verts, qu'également dans les actions en faveur du maintien et du développement de la biodiversité, et la continuité des espaces naturels dans la ville.

M. LE MAIRE. -

Merci Madame l'Adjointe pour cet utile rappel.

M. DUCASSOU.

M. DUCASSOU. -

Monsieur le Maire, je voudrais dire à M. RESPAUD que ce qui a constitué le succès des élections municipales l'année dernière ce ne sont pas les pierres, ce sont les Bordelaises et les Bordelais. Cela a certainement été la meilleure évaluation du projet urbain qui était présenté en 1996 par le Maire de Bordeaux, une évaluation qui a montré que ce projet était très lié à la motivation du maire et de l'équipe municipale, aux Bordelais et à leur « vivre » au sein de la ville.

Monsieur le Maire, dans ce deuxième projet vous avez souhaité faire de la culture et mettre cette culture au centre de ce projet urbain, en faire un catalyseur du vivre ensemble. Assurément vous y avez parfaitement positionné votre ambition en termes de création et d'innovation en identifiant les lieux de résidence et d'actions. Vous parlez du projet Darwin au niveau de la Caserne Niel. Vous avez cité également la Base Sous-Marine et les Berges du Lac, ces quartiers au sein desquels la culture est impliquée dans la réflexion partagée avec les autres acteurs et la population.

Par ailleurs vous avez souhaité associer à la culture le projet universitaire, l'essor de la recherche. Aujourd'hui plus que jamais cette inter-relation est essentielle.

La culture est faite de disciplines qui se rapprochent de plus en plus dans une transversalité que vivent tous les acteurs culturels, et dans cette transversalité la culture se nourrit du fruit de la recherche. On le voit très bien avec la place du multimédia à l'heure actuelle.

Donc cette inter-relation qui existe entre ceux qui travaillent au sein des laboratoires et ceux qui sont engagés dans des projets culturels. Cette inter-relation permet d'avoir une

dynamique très forte que vous avez située parfaitement et que Mme NOËL semble avoir mal examinée.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme FAYET.

MME FAYET. -

Un mot pour répondre à certains de mes collègues et surtout resituer ce projet urbain dans son contexte.

Je crois qu'il ne faut pas perdre de vue qu'on a eu d'abord l'Agenda 21 qui a été une démarche très participative, qu'on peut critiquer, certes, que l'opposition ne s'est pas privée de critiquer, mais qui a été quand même une démarche à laquelle ont été associés un grand nombre de Bordelais, d'experts, d'habitants, etc. Et puis, de l'autre côté on a aussi le projet social qui démarre.

Donc ce projet urbain, il ne faut pas le dissocier de l'Agenda 21 et du projet social.

Moi je trouve tout à fait légitime que ce soit un projet personnel du maire. Ça ne me choque pas parce qu'on a besoin d'avoir une vision. C'est le rôle d'un maire de donner une vision de sa ville à échéance de 2030, et que par rapport à cela, derrière, comme le maire l'a dit, on vient travailler, se positionner, corriger, amender, débattre des projets.

Je crois que c'est important d'avoir une vision à long terme. En tout cas pour moi en tant qu'adjointe je pense que c'est important. Et c'est là-dessus que va s'inscrire le projet social.

Le projet social, on en a déjà un peu parlé ici. On a pour intention de l'écrire dans le courant de l'année 2009.

Avant la fin du mois de mars les partenaires essentiels de l'action sociale sur Bordeaux seront invités : à la fois les institutions, le Conseil Général, la Caisse d'Allocations Familiales, la DDASS, etc., mais aussi les associations et un certain nombre d'habitants.

Et entre le mois de mars et l'été on aura un très grand nombre de réunions de travail par thématique. On aura des forums de quartier qui vont nous permettre de brasser un peu toutes les idées des uns et des autres, de croiser des propositions, d'essayer de voir ce que nous pourrions mettre en œuvre sur la ville.

Tout cela pour aboutir à un projet finalisé qui passera en Conseil Municipal vraisemblablement au mois d'octobre 2009.

Voilà. Je voulais simplement rappeler que le projet urbain ne doit pas être désolidarisé de l'Agenda 21 et du projet social qui est en écriture.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme TOUTON.

MME TOUTON. -

Je voulais répondre à mes collègues, en particulier à certains termes que j'ai entendus qui m'ont paru très exagérés sur ce projet urbain qui a été qualifié de technocratique, ne prenant pas en compte les habitants.

Ce projet constitue, comme vous l'avez dit, Monsieur le Maire, une proposition, un cadre, des pistes pour une collaboration avec les Bordelais, pour une co-conception.

Vous avez été élu pour faire des propositions, pour avoir une vision et une ambition pour que notre ville se tourne vers l'avenir et pour que les projets profitent à tous les Bordelais et futurs Bordelais.

C'est ce que vous proposez aujourd'hui à travers ce projet. Il n'est pas encore complet, ni figé. Il évoluera en accord avec les Bordelais et en fonction de la conjoncture.

Il sera décliné en particulier sur le logement, car ces projets permettront ce que nous appelons tous de nos vœux, des logements pour tous ainsi que des emplois et des services.

En 1995 il y avait aussi certainement beaucoup de sceptiques, comme nos collègues, lorsque vous avez proposé votre projet pour les années à venir. Tout le monde peut aujourd'hui constater quelle mutation positive a connue notre ville.

Aujourd'hui il faut encore que Bordeaux évolue et continue au service des Bordelais à devenir une métropole européenne. C'est avec leur participation que nous allons nous employer tous ensemble à faire au quotidien, dans des ateliers d'urbanisme, dans des réunions des élus de quartier, dans des réunions de concertation ce Bordeaux de demain que nous souhaitons tel que vous nous l'avez présenté.

M. LE MAIRE. -

Merci Madame.

M. MAURIN.

M. MAURIN. -

Monsieur le Maire, chers collègues, tout d'abord permettez-moi de critiquer la forme que revêt la présentation de ce projet urbain au Conseil Municipal.

La personnalisation insistante du propos – excusez-moi – dénature quelque peu la portée du projet. C'est vous qui parlez, c'est vous qui analysez, c'est vous qui anticipez, c'est vous qui proposez.

Ce n'est pas nier les qualités personnelles du maire que de penser que la métropole de demain aura besoin de plus que d'un leader, mais bien d'une synergie d'acteurs divers où la déclinaison des compétences des principales institutions donnera de la force à la présence de Bordeaux dans les différentes échelles de territoire.

Pour aller vite, que l'on soit pour ou contre le projet Balladur créant 8 super-métropoles françaises – vous savez que le PCF est contre – un projet pour Bordeaux 2030 ne peut simplement sortir du chapeau de son maire, aussi affûté soit-il... le maire... (Rire)

M. LE MAIRE. -

Le chapeau ?

M. MAURIN. -

Le maire...

(Rires)

M. MAURIN. -

D'où notre principal regret que ce travail annoncé aujourd'hui ne fasse l'objet d'aucune concertation, voire confrontation préalable. D'ailleurs, cela a été dit, le projet nous a été remis vendredi matin alors qu'il est évoqué depuis plus d'une semaine dans le journal municipal et que la magnifique plaquette que nous avons aujourd'hui, je le suppose, n'a pas été imprimée ce week-end. En tout cas la maquette.

Deuxièmement, pour entrer dans le bilan depuis 1996 peut-être eut-il été bon de rappeler que le succès dont vous évoquez l'ampleur est dû en grande partie à l'investissement énorme de la Communauté Urbaine : tramway, rénovation des quais, miroir d'eau, etc., certes piloté pour un temps par vous-même, M. JUPPE, mais également succès grâce à des décisions quasi unanimes de l'ensemble du Conseil Communautaire et donc de ses Conseillers.

Votre bilan valorise un développement économique axé sur l'implantation de sièges sociaux et de commerces. Vous passez sous silence le fait majeur de vos choix politiques, la poursuite de la désindustrialisation bordelaise commencée sous Chaban-Delmas qui n'a été profitable ni à la CUB, ni au Département, sinon ça se saurait si notre région s'industrialisait nouvellement.

Troisièmement, sur les atouts, vous évoquez à juste titre les liaisons TER, TGV, aéroport, vous citez l'université, la culture – Nathalie VICTOR-RETALI y reviendra – et en particulier l'architecture. Mais comme exemple économique vous n'évoquez que le Laser Mégajoule installé au Barp.

Quid de la filière nautique bordelaise ?

Quid d'une possible filière propulsion électrique en lien avec les atouts que représente l'usine SAFT ?

Quatrièmement, sur le projet lui-même nous adhérons aux considérations et principes d'études que vous évoquez concernant les transports en commun, et pour cause, vous reprenez en grande partie des propositions que le Groupe Communiste martèle depuis des années, par exemple le délestage de la gare Saint-Jean par de nouvelles gares favorisant les TER, le lien tram / train entre Ravezies et la Gare de Cenon Pont Rouge, la ligne de ceinture SNCF reliant Ravezies à la gare Saint-Jean. Ce sont effectivement des éléments structurants indispensables non seulement à étudier mais à vite mettre en service.

Nous partageons l'idée de mixité sociale pour laquelle, nous l'avons déjà dit, il ne suffit pas de promouvoir de l'accession à la propriété dans des quartiers populaires comme vous le faites, mais d'impulser des programmes de petites unités de logements conventionnés dans des quartiers qui en sont pour l'instant dépourvus.

Je rappelle que Bordeaux n'atteint toujours pas les 20% de logements sociaux puisque nous sommes à 5 points de cette donnée de la loi SRU.

Sur la mixité fonctionnelle vous prônez à juste titre le rapprochement emploi / domicile, mais vous restez trop, selon nous, dans une vision de mono-fonction économique essentiellement axée sur l'implantation de bureaux, donc de tertiaire, et de commerces laissant peu de place à l'industrie légère - même si j'observe avec intérêt une inflexion à propos de possibles activités industrielles sur les Bassins à Flots en lien avec la filière nautique - le mot industrie faisant hérisser les poils de beaucoup de membres de votre majorité il y a encore quelque temps.

Cinquièmement, sur les sites eux-mêmes. Le peu de temps qui nous a été alloué pour observer votre projet fait que je vais ramasser quelques sites rapidement si vous le permettez.

Sur les Berges du Lac, je vous propose deux enjeux complémentaires à votre projet.

Le premier c'est la réussite d'un lien à créer entre l'ancien quartier des Aubiers et les Berges du Lac. J'ai l'impression que votre présentation fait des Berges du Lac une entité à part et que le lien est plutôt vers le lac que vers les Aubiers. Je considère qu'il y a là à travailler, justement dans le cadre de la mixité sociale, une nouvelle réflexion à partir des infrastructures publiques que vous allez mettre en place dans ce quartier des Berges du Lac.

Le deuxième enjeu c'est l'implantation possible d'un nouveau collège qui de toute façon sera une nécessité pour Bordeaux-Nord, intégrant le secteur scolaire des Aubiers, en lien peut-être avec Bruges qui voit également sa population se développer du côté des berges.

Deuxième site : les Aubiers. Vous avez raison de prôner le désenclavement nécessaire et le besoin d'y diversifier l'habitat. Je partage l'idée de ne pas lancer une opération de démolition / reconstruction hasardeuse, notamment hasardeuse en termes de réponse au logement des plus démunis.

Encore faudra-t-il pour cette cité, et cela sans attendre 2030, mieux exiger des bailleurs sociaux les investissements nécessaires pour l'entretien des locaux communs, et une réflexion un peu plus fine sur les conditions d'attribution de ces logements en termes justement de mixité sociale, en espérant que la politique des surloyers de Madame BOUTIN ne vienne pas empêcher des gens à revenus moyens de venir habiter la cité des Aubiers.

Sur les Bassins à Flots, on en a déjà beaucoup parlé ici, d'accord avec la mixité que vous évoquez en matière de développement économique.

A ce propos, permettez-moi de m'inquiéter de l'absence de référence à l'usine Lesieur, ce qui me laisse craindre que vous l'ayez déjà coulée. Je rappelle que l'usine Lesieur est un aspect du patrimoine bordelais qui avait à la fin du 19^{ème} Siècle énormément d'huileries sur son territoire. Mais c'est aussi un aspect du patrimoine UNESCO, puisque, ayant fait la visite officielle UNESCO avec l'Office de Tourisme, il se trouve que dans la visite officielle un petit clin d'œil est fait à l'usine Lesieur où le commentaire de la ville est le suivant : « L'usine fonctionne toujours, d'ailleurs, respirez, on sent l'arachide ».

Quant à la question que vous posez sur l'habitat des plaisanciers sur le port de plaisance, vous vous étonnez que personne n'habite sur le port de plaisance, permettez-moi juste de rectifier, Monsieur le Maire : plusieurs dizaines de personnes habitent déjà des bateaux du port de plaisance, même certains scolarisent leurs enfants dans les écoles à côté.

Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas faire mieux pour les accueillir, puisque, eux-mêmes se battent régulièrement pour obtenir notamment des aménagements de servitudes sur ce port de plaisance.

Autre projet : Euratlantique. Nous nous sommes largement exprimés à la Communauté Urbaine au moment de ce dossier. Nous resterons vigilants quant à l'idée que ce site ne soit pas qu'un quartier d'affaires. Nous demandons, concernant notamment ce que vous appelez « le balcon sur la Garonne », peut-être de nouvelles ambitions pour le fleuve à la fois en termes de transport de personnes, mais aussi de transport de marchandise, même si je sais qu'à cet endroit ce n'est pas de l'industrie que vous souhaitez implanter mais plutôt du tertiaire.

Concernant le quartier Belcier nous relayons l'inquiétude des habitants quant aux nuisances liées à la fois au stationnement de par l'activité de la gare et aussi aux activités nocturnes. Nous serons attentifs aux mesures que vous saurez impulser pour répondre à ces inquiétudes du quartier Belcier.

Quant à la Bastide, je ne redis pas ce que nous avons déjà dit pour le bilan au niveau logements de Bastide 1 où nous avons remarqué que nous étions très loin du compte en termes de construction de logements sociaux. Nous espérons que Bastide 2 va rattraper.

Concernant les berges, notamment le Parc des Angéliques, même si vous y avez mis une connotation loisir prioritaire, nous sommes attentifs à de petites inflexions possibles en termes de développement économique, puisqu'une délibération de tout à l'heure va nous permettre d'implanter une entreprise de réparation navale sur site. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. GAÜZERE.

M. GAÜZERE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je crois ne pas avoir lu le même document que M. RESPAUD, c'est ce qui me permet de vous dire ces quelques paroles.

Ce que nous venons de saisir, Monsieur le Maire, dans les paroles que vous avez prononcées, à mon avis c'est un beau et grand projet promis à une belle et grande ville pour qu'elle devienne encore plus grande et encore plus belle au sein d'une belle agglomération.

C'est en effet un beau et grand projet où à chaque moment l'intérêt humain des Bordelaises et des Bordelais est pris en compte dans chaque chapitre du descriptif.

C'est un beau et grand projet dont la pâte, vous l'avez dit Monsieur le Maire, peut être encore pétrie ensemble, qui peut donc être l'objet d'un grand rassemblement en vue d'un mieux vivre ensemble à condition de se défaire de haillons idéologiques.

Ce texte est à mon avis l'un de plus beaux écrits d'Alain JUPPE qui nous éclaire sur le devenir de Bordeaux et de son agglomération. Par leur tonalité, par leur sens, par leur enchaînement les mots épousent intimement la pensée, la vision et la connaissance parfaite du fonctionnement de la ville. Ils annoncent déjà l'engagement de l'action qui continue de se faire dans une sorte de fondu enchaîné entre la pensée et l'action, entre le passé et l'avenir.

La justesse et la précision de l'analyse, l'anticipation, l'équilibre et la modération de vos propos, Monsieur le Maire, c'est un peu l'esprit de Montesquieu qui veille sur le projet urbain dans toutes ses composantes.

Nul ne connaît l'avenir. Vous l'avez dit Monsieur le Maire : « Je ne sais pas où je serai en 2030 ». Mais ceux qui seront là pourront dire : il l'avait dit, il l'a fait, comme nous disons aujourd'hui que ce que vous avez dit en 1995 vous l'avez réalisé.

Dans vos paroles nous sentons bien que vous recherchez l'esprit de concertation, l'esprit de confiance, l'esprit de solidarité, l'esprit d'initiative des Bordelais qui ont envie d'épouser cette grande cause pour leur ville.

On sent, permettez-moi de le dire, à travers l'usage du « je » - je contredirai M. RESPAUD – ce « je » qui rythme de temps à autre votre parole, un pronom personnel dépourvu d'orgueil, mais au contraire qui traduit la conviction, l'engagement, l'affection particulière que vous portez à Bordeaux.

Vous parlez du pont, de ce pont que nous attendons, des constructions, de l'économie, de la technologie, de l'université, des écoles d'ingénieur, des routes, des tramways, de cette LGV qui malheureusement n'arrive pas à grande vitesse.

A chaque instant vous vous référez aux Bordelaises et aux Bordelais en pensant à l'amélioration de leurs conditions de vie et de leur équilibre social.

Ces hommes et ces femmes qui doivent se loger on ne sait pas encore où ni comment, mais on pense à eux.

Le PLU à la carte est je crois quelque chose d'important. Vous parlez d'un logement choisi et non d'un logement subi. C'est extrêmement important.

Des hommes et des femmes qui doivent pouvoir travailler dans les nouvelles conditions que l'on connaît.

Des hommes et des femmes qui souffrent parce qu'isolés familialement, trop âgés ou handicapés.

C'est en pensant à eux et à leurs enfants que vous avez parlé d'écoles, d'université, d'école d'ingénieur, de gymnases, d'espaces verts. Vous contredisez Emile Allais qui voulait amener la ville à la campagne. Vous, vous proposez de conserver la nature dans la ville.

Toute votre action, Monsieur le Maire, est sous-tendue :

Par le développement durable, nous l'avons dit, nous y avons insisté, dans lequel les Bordelais, j'en suis sûr, trouveront l'élan nécessaire de solidarité intergénérationnelle ne compromettant pas le dynamisme économique, mais en donnant au contraire à ces activités une nouvelle trajectoire.

Par le développement culturel dont la nécessité est bien compréhensible et très présent dans vos objectifs . Vous l'avez dit : « le cadre urbain est porteur de culture ».

Alors, mes chers collègues, soyons fiers de participer au côté de notre maire à cette nouvelle étape de projet urbain qui va s'effectuer sans changer l'identité de notre ville, mais dans l'équilibre des fonctions urbaines, ce qui en médecine s'appelle l'homéostasie, qui est la garantie de la bonne santé.

C'est en bonne santé que l'on peut se développer. Soyons de ceux qui assurent le passage de la capitale régionale à la métropole européenne.

M. LE MAIRE. -

Merci.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE. -

Voilà un texte qui mériterait d'être publié dans Bordeaux Magazine. On va y réfléchir.

M. RESPAUD. -

C'est très beau !

M. LE MAIRE. -

C'est très beau, et c'est très juste.

Il ne faut pas être intolérant comme ça, M. RESPAUD. Quand on dit du bien de moi ça vous fait rougir... De colère ou de plaisir ? Je ne sais pas trop.

Mais acceptez qu'on dise du bien de moi. Vous passez votre temps à dire du mal. Il faut de tout dans la nature. Tous les goûts doivent pouvoir s'exprimer. Vous n'êtes pas un bon démocrate.

Je n'ai rien dit quand je vous ai écouté.

Mme VICTOR-RETALI.

MME VICTOR-RETALI. -

Excusez-moi, je n'aurai peut-être pas autant de compliments que M. GAÜZERE pour vous...

M. LE MAIRE. -

Je suis prêt à écouter toutes les critiques, comme les compliments.

MME VICTOR-RETALI. -

J'aurai du mal, mais je vais essayer.

J'interviens sur le projet culturel. Je dois dire que bien au contraire de ce que nous venons d'évoquer, personnellement je suis plutôt attristée et en tout cas très déçue, parce qu'on a là beaucoup de choses, même dans les nouveaux lieux qui vont être dédiés au patrimoine, beaucoup de choses tournées vers le passé. Je ne vois pas dans ce projet ni de lieux, ni surtout d'impulsion qui soient dirigés vers la création contemporaine vivante, c'est-à-dire l'art au moment où il se fait.

Je ne parle pas du déjà connu qui va apparaître dans le FRAC et qui va attirer certainement un certain nombre d'entrepreneurs, etc. Quand on parle de levier

économique à propos de la culture ça induit obligatoirement une politique culturelle autour du déjà connu.

Mais je trouve que dans le projet, comme dans la ville aujourd'hui, on manque de curiosité par rapport à l'art en train de se faire, et d'ambition de développement sur place de ce qui se passe aujourd'hui, ce qui a pu se passer aussi avant et qui pourra se passer plus tard dans la Ville de Bordeaux d'un point de vue artistique.

Et je ne dis pas ça pour des artistes bordelais en tant que tels, c'est ce qui s'y passe réellement.

Toutes les actions artistiques aujourd'hui sont condamnées à l'underground à perpétuité parce qu'il n'y a pas une politique culturelle qui permet l'émergence de ces pratiques artistiques existantes. Et ça c'est peut-être un des ratages de Bordeaux 2013, hélas.

Le projet EVENTO, j'ai bien peur qu'il ne devienne que le prétexte, la jolie vitrine qui va nous permettre de dire : « nous faisons de la création contemporaine », mais avec des artistes déjà reconnus qui vont attirer effectivement du monde, et c'est important de mettre en contact le public avec des œuvres contemporaines, mais dans le projet il manque ce relais entre la population, les créateurs et les institutions.

Voilà. C'est le seul bémol que je voulais émettre.

M. LE MAIRE. -

Mme DESAIGUES.

MME DESAIGUES. -

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les élus, Bordeaux 2030 c'est un projet ambitieux, un très gros travail, il faut le reconnaître, mais j'aurais tendance à dire comme à l'école, « peut un tout petit peu mieux faire ».

Je pense que ce projet, s'il se veut aussi ambitieux, il appelle également à la retenue, à l'humilité, et dans tous les cas il n'appelle pas aux petites phrases, surtout celles qui sont relatives à l'absence du Conseil Régional.

Je vous rappellerai qu'aujourd'hui et peut-être encore plus demain, surtout sur ce projet de Bordeaux 2030, la première contrainte que toutes les collectivités vont rencontrer c'est l'appel de plus en plus systématique pour financer les interventions qui relèvent de la compétence de l'Etat.

L'exemple le plus criant, Monsieur le Maire, vous me donnez l'occasion d'en parler, c'est la contribution demandée à la Région Aquitaine pour la réalisation de la LGV Sud Europe Atlantique, c'est-à-dire 600 millions d'euros.

600 millions d'euros c'est la moitié du budget du Conseil Régional d'Aquitaine. C'est 150% de son budget d'investissement. Est-ce que vous voulez que la Région sacrifie des projets importants, ou bien est-ce que vous voulez que les impôts augmentent fortement ? Je ne pense pas. Dans tous les cas si vous voulez que la Région s'engage pour la LGV donnez-nous la recette.

Je voudrais intervenir sur Bordeaux 2030. En lisant le document qui nous a été remis, qui est une synthèse du dossier plus important que vous nous avez remis ce jour, je me suis

demandé si vous alliez proposer, Monsieur le Maire, qu'en 2030 Caudéran redevienne une commune.

En effet, alors que vous citez 12 fois la Bastide, 4 fois les Aubiers, 2 fois le Grand Parc, 3 fois la Benauge et Bacalan, bref, à plusieurs reprises des quartiers, un seul n'est jamais cité, celui de Caudéran.

Il faut se souvenir que c'est peut-être quelque part un second épisode que Caudéran va vivre. Il est vrai qu'en 1965, à l'aube du Grand Bordeaux imaginé par Jacques Chaban-Delmas, Caudéran commune est rattachée au centre ville, et depuis, elle fait surtout l'objet d'oubli. Elle n'est ni commune, ni quartier. Je trouve qu'à l'aube de Bordeaux 2030, et plus si je lis la réforme Balladur, un nouveau Caudéran échappe à vos ambitions.

Vous parlez de l'axe Est / Ouest à plusieurs reprises. Pas une fois Caudéran n'y est intégré. Alors que vous écrivez que les Bordelais et futurs Bordelais qui veulent choisir le quartier dans lequel ils vont vivre doivent connaître les objectifs de la municipalité dans les domaines qui les touchent, c'est-à-dire le logement, les équipements de proximité, l'emploi, pas une seule fois vous ne donnez cette possibilité aux Caudéranais ou aux futurs Caudéranais. Pourtant je vous rappelle que c'est un peu plus de 40.000 habitants, et plus de 740 hectares.

Il est écrit « Le tramway a agrandi la ville qui se sent à l'aise sur la totalité de son territoire ». Je vous dis non, car sur Caudéran le réseau de transport ne correspond toujours pas aux besoins et nécessités des Caudéranais qui veulent se rendre au centre ville, ou du Nord au Sud de Caudéran.

Dans le paragraphe « Economiser ses ressources en poursuivant la desserte en transport en commun » j'aurais souhaité voir une proposition en la matière pour relier Caudéran au centre ville, ou l'intégrer dans un axe Est/Ouest, pour, comme vous l'indiquez, ne pas créer une fracture à l'intérieur de la mobilité.

Quand vous nous invitez à poursuivre l'aménagement des grands espaces publics comme celui des boulevards, que l'on peut saluer tout de même, pourquoi n'avez-vous pas intégré aussi les avenues Général de Gaulle, Général Leclerc et Maréchal de Lattre de Tassigny pour une recomposition complète, arborée, avec piste cyclable en site propre ? A moins que vous ne me fassiez rapidement la réponse que c'est le futur tracé du futur tramway.

Vous nous invitez à réfléchir sur la valorisation du patrimoine privé et l'usage du patrimoine public. Celui de Caudéran mérite aussi d'être inscrit dans Bordeaux 2030.

Caudéran est fait d'échoppes, de jardins, de chartreuses, de parcs, mais aussi de réserves foncières et de friches. Le 474 avenue de Lattre de Tassigny est une réserve foncière qui méritera qu'on s'y intéresse un jour.

Comme vous je m'interrogerai, bien sûr, sur l'usage à vocation économique, ou bien ouvert à l'habitat. Mais la densité immobilière sur Caudéran est déjà bien élevée car il y figure certains immeubles qui ont largement contribué à défigurer ce quartier. Donc il faut surtout que le PLU réponde au besoin de préservation de ce cadre de vie et des derniers espaces verts, particulièrement la rénovation ou la protection des espaces sportifs et des équipements.

De plus la rénovation du patrimoine, comme le bâtiment du parc de Lussy, est à envisager, ou bien la protection du dernier très ancien site de la société horticole.

La gare de Caudéran et la ceinture de fer qui traverse ce quartier me semblent devoir entrer dans une vision globale de meilleur aménagement et de cadre de vie pour les Caudéranais et au-delà.

Pour terminer, je comprends bien les priorités sur les quartiers du Lac, de Saint-Jean, de la Bastide et des Aubiers, mais Caudéran mérite aussi d'être inscrit dans Bordeaux 2030, qui, s'il est un projet ambitieux me semble devoir être un projet pour tous sans exclusion.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. LOTHAIRE.

M. LOTHAIRE. -

Mme DESAIGUES, je suis étonné de voir que vous trouvez qu'on oublie Caudéran dans ce projet.

Je vous rappelle que c'est un projet urbain, et je crois, pour savoir qu'on fait pas mal de réunions sur Caudéran, réunions auxquelles vous n'êtes pas souvent présente, que nous avons quand même plusieurs projets.

Je vous rappellerai par exemple que concernant le 474 avenue du Maréchal de Tassigny, le devenir de cette friche fait partie actuellement d'une étude à l'intérieur des services. Nous allons lancer un atelier d'urbanisme pour y réfléchir.

En ce qui concerne le logement, vous avez pu voir que Caudéran bouge.

Au niveau de la gare dont vous parliez, les projets de logement côté gare et côté transversalité au niveau des déplacements doux, le quartier est en train de sensiblement évoluer.

Et en ce qui concerne le tracé futur d'un transport en site propre, on n'en est pas là parce qu'il va y avoir d'autres réunions de concertation. On pourra vous faire participer à ces futures réunions.

Donc moi je suis très optimiste pour ce quartier de Caudéran. Effectivement, vous avez l'impression qu'il se sent éloigné de la ville. Il fait partie intégrante de la ville, mais c'est vrai qu'il n'a pas la même dimension que le quartier du Grand Parc ou de la Bastide.

Simplement, je vous demande d'être un peu plus optimiste sur ce que nous allons faire à Caudéran. Venez participer à toutes les réunions que je fais. Merci Madame.

M. LE MAIRE. -

Sur ce point je ne voudrais pas rallonger le débat, mais on pourrait dire aussi que Saint-Genès, que Nansouty, que... etc, etc. C'est un contre-sens total sur le projet urbain. Ce qui prouve que...

(Brouhaha)

M. LE MAIRE. -

M. RESPAUD, vous êtes incroyable. Calmez-vous. Qu'est-ce que c'est cette espèce d'agitation permanente ? Dès que j'ouvre la bouche vous vous mettez à éructer...

Du calme. Je ne vous ai pas donné la parole.

Ça ne vous est pas possible de m'écouter ?

(Brouhaha)

M. LE MAIRE. -

Et ça continue...

(Rires)

M. LE MAIRE. -

Très bien. Maintenant je vais faire pareil quand vous parlerez.

Je disais que ce projet urbain porte sur des territoires de 20, de 25, de 30, de 40, de 50 hectares. C'est ça sa philosophie.

Qu'on me cite aujourd'hui 30, 40 ou 50 hectares qui soient urbanisables à Caudéran et je les inscris tout de suite au projet urbain.

Deuxièmement, quand on nous explique que Caudéran a été abandonné... Voyons, Mme DESAIGUES, promenez-vous un peu. La crèche Armand Faulat, la totalité des écoles qui ont été refaites, le quartier Montesquieu, le CL2V, l'avenue Louis Barthou, le centre ville, aujourd'hui la Résidence de Lussy, le gymnase Jules Ferry, l'ASPTT, etc, etc, Je pourrais en rajouter une longue liste.

Alors de grâce, pas de misérabilisme sur Caudéran. C'est quelque chose qui aura du mal à être accepté par les Bordelais, et même par les Caudéranais j'en suis sûr, comme l'a dit M. LOTHAIRE.

Avant de conclure je voudrais donner la parole à M. MARTIN.

M. MARTIN. -

Monsieur le Maire, au terme de ce débat je voudrais dire que je suis de plus en plus fier de vivre dans cette ville, une ville à taille humaine. D'ailleurs on le voit avec nos amis qui viennent de la région parisienne travailler à Bordeaux. Il y a quelques années c'était un peu le pensum. Eh bien maintenant, ils n'en repartent plus de Bordeaux.

C'est une ville sans drame. C'est une ville, M. RESPAUD, où l'on sait accueillir l'autre. Cela aussi c'est un aspect humain qui semble-t-il vous a échappé.

En effet, en parcourant, moi aussi, ce document ce week-end, j'ai fait un rêve. Je me suis dit : dans le fond je ne vois pas ce que l'opposition va pouvoir dire. Peut-être que pour une fois l'opposition va adhérer et que ce projet formidable, nous allons le mener ensemble, non pas jusqu'à 2030, je ne serai plus là et certains d'entre-vous non plus, mais le mener ensemble, pourquoi pas, et comme l'a proposé le maire, l'amener ensemble. Il n'en est rien, malheureusement.

Mais, M. RESPAUD je voudrais mettre cela sur le compte du fait que vous êtes un peu orphelin en ce moment. Vous êtes un peu triste. M. MAURIN aussi d'ailleurs dans une certaine mesure.

Nous, nous avons un pilote dans l'avion. Nous avons un pilote expérimenté. Nous avons un pilote en qui la population bordelaise a fait confiance dans une très large mesure et récemment encore, il y aura bientôt un an.

Lorsque vous personnalisez ce projet comme vous le faites, eh bien oui. Oui, moi je suis très heureux que ce pilote définisse la ligne. Et ce que je peux vous dire, le Maire le sait, c'est que la majorité municipale adhère fondamentalement à ce dossier. Elle prendra part aux discussions qui auront lieu ici ou là.

Monsieur le Maire, je voudrais vous dire que votre majorité est fière de ce travail qui a été fait, fière que vous ayez pu initier et nous proposer les contours d'un Bordeaux pour 2030, un Bordeaux qui sera encore plus solidaire et encore plus humain.

M. LE MAIRE. -

Merci M. MARTIN.

Un mot de conclusion pour dire que je me réjouis que chacun ait pu s'exprimer.

J'ai mis sur la table, comme je l'ai dit, des propositions qui ne sont que des propositions. Elles ont vocation à être complétées. Il y aura notamment des portraits de quartiers qui viendront préciser les choses quartier par quartier sans dénaturer l'architecture générale du projet qui est axé autour des grandes opérations d'urbanisme à l'échéance de 2030, bien entendu.

Ce que je souhaite c'est un effort d'imagination de la part de notre opposition, parce que jusqu'à présent à part : c'est pas ça..., c'est pas bien..., c'est autrement..., je n'ai pas entendu beaucoup de choses nouvelles.

Quand je pense que M. MAURIN qui d'habitude regarde les dossiers avec beaucoup d'attention nous dit qu'il faudrait veiller à la continuité entre les Aubiers et le lac... C'est écrit noir sur blanc page 26 :

« Créer un quartier unique Berge du Lac-Aubiers-Cracovie-Saint-Louis-Ravezies dont les terrains de Cracovie-Saint-Louis, actuelle propriété de RFF, devraient être le centre. »

Voilà une préoccupation qui est déjà prise en compte.

Pour le reste je souhaiterais vraiment que notre opposition sorte de son état de critique systématique pour entrer dans un état de propositions constructives. Est-ce que c'est possible ? Je n'en suis pas sûr, mais on peut toujours y croire et former des vœux sincères.

Donc participez à cette réflexion, à l'amendement du projet, à son complément, voire à ses corrections, comme je l'ai proposé.

Enfin je terminerai en disant deux choses.

L'Aquitaine, Mme DESAIGUES, 600 millions d'euros sur la LGV. Mais l'Aquitaine a voté oui ! Et elle s'est parfaitement bien débrouillée. Elle va apporter 36% à ce projet alors que toutes les autres régions dans tous les autres secteurs, que ce soit l'Est, le Nord-Est ou la

Bretagne, apportent 50%. Bravo. Très bien. C'est moins bien pour les agglomérations, en particulier pour la CUB.

Enfin je voudrais terminer en signalant, comme cela a été fait par Véronique FAYET et par Anne WALRYCK, qu'aujourd'hui nous avons trois documents fondateurs, enfin deux qui sont déjà sur la table, un approuvé, l'autre en gestation et le troisième en préparation :

C'est d'abord l'Agenda 21, et nous allons tenir la main à ce qu'il soit exécuté.

Il y a ensuite le projet urbain qui est aujourd'hui à discuter et à enrichir.

Et comme l'a dit Véronique FAYET, nous aurons le volet social d'ici la fin de l'année après une concertation très approfondie.

Avec ces trois documents de référence nous aurons un cadre pour l'action qui nous permettra de donner toute sa cohérence aux politiques municipales, en accord, bien sûr, avec les autres collectivités que je n'oublie pas avec lesquelles nous faisons un travail tout à fait constructif.

J'ai dit que c'était ma conclusion, mais j'ai encore un petit argument à mettre sur la table.

Tout à l'heure on a parlé de ce que tout ceci va coûter à la collectivité. Il faut quand même se rappeler que ça lui rapporte.

Un seul exemple. La Berge du Lac : l'aménageur investit 87 ME dont 26 pour l'acquisition du foncier payé à la CUB.

Qu'est-ce que ça nous coûte à nous ?

La ville, 1 ME, plus les équipements publics.

La CUB, 1,250.000 euros. La CUB a tiré 26 ME de la vente des terrains à l'aménageur et va mettre dans le bilan de l'opération 1.250.000 euros.

Je ne suis pas sûr que toutes les autres opérations du projet urbain se solderont par un bilan aussi positif, mais dans ce cas précis sortons toujours de cette idée qu'on n'a pas les moyens de faire les choses. En réalité, aménager une ville c'est aussi source de recettes.

Merci pour votre attention. Nous passons à la suite.